

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Includes index.   |

# JOURNAL

DE

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

RÉDIGÉ PAR L'HONORABLE PIERRE J. O. CHAUVET, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU BAS-CANADA,  
RÉDACTEUR EN CHEF, ET PAR M. A. M. MONTPETIT,  
DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ASSISTANT RÉDACTEUR.

DIXIÈME VOLUME.

1866.

---

MONTREAL, BAS-CANADA :

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DES PRESSES D'EUROBE SÉNÉCAL, Nos. 6, 8 et 10, Rue St. Vincent.



## TABLE DES MATIERES.

**AGRICULTURE.**—Lecture sur la Colonisation des Townships du Nord, par le Rév. T. S. Provost, prêtre, p. 162.

**ANNONCES**—Pages 56, 156, 172.

**AVIS OFFICIELS**—Séparations, annexions, érections et délimitations de municipalités scolaires : Tewkesbury, comté de Québec, p. 6 ; Claridorme, C. de Gaspé, p. 7 ; Grande Vallée, C. de Gaspé, p. 7 ; Barre-à-Choir, C. de Gaspé, p. 7 ; Cox, C. de Gaspé, p. 47 ; Saguenay, C. de Saguenay, p. 62 ; Lardley, C. d'Ottawa, p. 122 ; Notre-Dame de Hull, C. d'Outaouais, p. 122 ; Kingsey Falls, C. de Drummond, p. 122 ; St. Valérien, C. de Shefford, p. 123 ; St. Ambroise, C. de Québec, p. 123 ; Ste. Victoire, C. de Richelieu, p. 123 ; Jiquière, C. de Chicoutimi, p. 123 ; Wickham, C. de Drummond, p. 123 ; Montminy, C. de Montmagny, p. 123 ; Grenville, No. 3, C. d'Argenteuil, p. 123 ; Siskely, C. de Shefford, p. 164 ; Madawaska, C. de Témiscouata, p. 164 ; Settrington, C. de Charlevoix, p. 164 ; St. Côme, C. de Joliette, p. 164 ; St. Jean-de-Dieu de Bégon, C. de Témiscouata, p. 164.—**NOMINATIONS** de Commissaires d'école : Ste. Adélaïde de Pabos, C. de Gaspé, p. 6 ; Forsyth, C. de Beauce, p. 6 ; Tingwick, C. d'Arthabaska, p. 6 ; St. Norbert, C. d'Arthabaska, p. 6 ; Hartwell, C. d'Ottawa, p. 6 ; St. Basile, C. de Portneuf, p. 6 ; St. Edouard de Frampton, C. de Dorchester, p. 6 ; Tewkesbury, C. de Québec, p. 6 ; Portage du Fort, C. de Pontiac, p. 6 ; Duchau, C. de Drummond, p. 6 ; St. Isidore, C. de Dorchester, p. 6 ; Ste. Agathe des Monts, C. de Terrebonne, p. 6 ; Rivière-aux-Benard, C. de Gaspé, p. 6 ; Ste. Geneviève, No. 1, C. de Jacques-Cartier, p. 6 ; Matane, C. de Rimouski, p. 6 ; Litchfield, C. de Pontiac, p. 6 ; St. François du Lac, C. d'Yamaska, p. 6 ; Ste. Anne, No. 2, C. de Kamouraska, p. 6 ; St. Gabriel de Valcartier, C. de Québec, p. 6 ; St. Joseph du Lac, C. des Deux-Montagnes, p. 6 ; St. Edouard de Frampton, C. de Dorchester, p. 6 ; Stanbridge, C. de Missisquoi, p. 6 ; St. Christophe, C. d'Arthabaska, p. 46 ; Ste. Marie, C. de Beauce, p. 46 ; Rustico, C. de Bonaventure, p. 46 ; Ristigouche, C. de Bonaventure, p. 46 ; St. Narcisse, C. de Champlain, p. 46 ; Notre-Dame de Laterrière, C. de Chicoutimi, p. 46 ; Grantham, C. de Drummond, p. 46 ; Monts Louis, C. de Gaspé, p. 46 ; Barre-à-Choir, C. de Gaspé, p. 46 ; Mignasha, C. de Gaspé, p. 46 ; Hunterstown, C. de Maskinongé, p. 47 ; Farnham Ouest, C. de Missisquoi, p. 47 ; Lochaber, C. d'Ottawa, p. 47 ; St. Gabriel de Valcartier, C. de Québec, p. 47 ; Stoneham, C. de Québec, p. 47 ; Cité de Québec, p. 47 ; Matane, C. de Rimouski, p. 47 ; Vandreuil, C. de Vandreuil, p. 47 ; St. Stanislas de Kostka, C. de Beauharnois, p. 62 ; Malbale, C. de Gaspé, p. 62 ; Petite-Rivière, C. de Gaspé, p. 62 ; Mont Carmel, C. de Kamouraska, p. 62 ; St. Maurice, C. de Champlain, p. 62 ; St. Etienne, C. de St. Maurice, p. 62 ; Cité de Montréal, p. 62 ; St. Germain de Grantham, C. de Drummond, p. 62 ; Claridorme, C. de Gaspé, p. 62 ; Grande Vallée, C. de Gaspé, p. 61 ; Ste. Julienne, C. de Montcalm, p. 62 ; Saguenay, C. de Saguenay, p. 62 ; Township de Harrington, C. d'Argenteuil, p. 62 ; Notre-Dame de Laterrière, C. de Chicoutimi, p. 62 ; St. Rémi, C. de Napierville, p. 62 ; Ste. Justine de Newton, C. de Vandreuil, p. 83 ; St. Ours (village), C. de Richelieu, p. 83 ; Blairudie, C. de St. Jean, p. 99 ; St. Ours (paroisse), C. de Richelieu, p. 99 ; Ste. Anne, C. de Kamouraska, p. 122 ; Grande Grave, C. de Gaspé, p. 122 ; Rudnor, C. de Champlain, p. 122 ; Bas du Bord de l'Eau de St. Martin, C. de Laval, p. 122 ; Jiquière, C. de Chicoutimi, p. 442 ; Grenville, No. 3, C. d'Argenteuil, p. 142 ; St. Paul de Montminy, C. de Montmagny, p. 142 ; Township de Callières, C. de Charlevoix, p. 142 ; St. Michel Archange, C. de Napierville, p. 142 ; St. Dunstan du Lac Beauport, C. de Québec, p. 142 ; St. Sylvestre Nord, C. de Lotbinière, p. 143 ; St. Sylvestre, Sud, C. de Lotbinière, p. 143 ; Stauffold, C. d'Arthabaska, p. 143 ; St. Pierre de Brompton, C. de Mégantic,

p. 143 ; Stoneham, C. de Québec, p. 143 ; Mignasha, C. de Bonaventure, p. 143 ; Chester Ouest, C. d'Arthabaska, p. 163 ; Paspébiac, C. de Bonaventure, p. 163 ; Chicoutimi, C. de Chicoutimi, p. 163 ; Cap Rosier, C. de Gaspé, p. 163 ; St. Jean, C. de St. Jean, p. 163 ; Ste. Félicité, C. de Rimouski, p. 163 ; St. Jérôme de Matane, C. de Rimouski, p. 163 ; Conicook, C. de Stanstead, p. 163 ; Madawaska, C. de Témiscouata, p. 163 ; Ste. Louise, C. de Témiscouata, p. 163 ; Douglstown, C. de Gaspé, p. 163 ; St. Joseph-du-Lac, C. des Deux-Montagnes, p. 163 ; Trois-Pistoles No. 1, C. de Témiscouata, p. 163 ; Ste. Marguerite, C. de Dorchester, p. 163 ; St. Paulin, C. de Maskinongé, p. 163 ; Ham Sud, C. de Wolfe, p. 163 ; St. Luc, C. de Champlain, p. 163 ; Ste. Emilie, C. de Lotbinière, p. 163 ; St. Roch-des-Aulnaets, C. de Hslet, p. 162 ; St. Côme, C. de Joliette, p. 163 ; St. Jean-de-Dieu, C. de Témiscouata, p. 163.—**NOMINATIONS** de Syndics d'école : Trois-Rivières, p. 6 ; St. Joseph du Lac, C. des Deux-Montagnes, p. 47 ; Lochaber, C. d'Ottawa, p. 47 ; St. Etienne, C. de St. Maurice, p. 62 ; Ste. Cécile de Masham, C. d'Outaouais, p. 122 ; St. Maurice, C. de Champlain, p. 143 ; St. Joseph du Lac, C. des Deux-Montagnes, page 143 ; Cap Désespoir, C. de Gaspé, p. 143 ; St. Gabriel de Brandon, C. de Berthier, p. 143 ; Ste. Cécile de Masham, C. d'Ottawa, p. 143 ; Village St. Jean-Baptiste, C. d' Hochelaga, p. 163 ; Papineauville, C. d'Outaouais, p. 163 ; Granby, C. de Shefford, p. 163 ; Napierville, C. de Napierville, p. 163.—**NOMINATION** d'Inspecteurs d'École : M. Ludger Lucier, en remplacement de M. J. Meagher, décédé, p. 46 ; M. Thompson, *ex* M. Bruce, décédé, p. 163.—**NOMINATIONS** de membres pour les Bureaux d'Examineurs, p. 6, 46, 62, 99, 42.—**BUREAUX D'EXAMINATEURS** : Etablissement d'un Bureau d'Examineurs pour les comtés de Charlevoix et Saguenay, p. 46.—**NOMINATION** de M. Louis Giard comme Député Surintendant, p. 142.—**VOYAGE** de l'Hon. P. J. O. Chauveau en Europe, p. 143.—**LIVRES** dont on doit se servir dans les écoles publiques, p. 61.—**Diplôme** révoqué, p. 62.—**DONS** offerts à la Bibliothèque du Département, p. 7, 27, 47, 143, 164.—**Instituteurs disponibles**, p. 27, 47, 84, 100, 143.—**Instituteurs demandés**, p. 62, 84, 160.—**Institutes demandés**, p. 165 ; **Avis aux Commissaires et aux Syndics d'école**, p. 62, 143, 165.—**Aux Instituteurs**, p. 62, 143, 165.—**Avis aux directeurs** de maisons d'éducation qui veulent se prévaloir des dispositions de l'acte 19 Viet., ch. 54, p. 62.—**LIVRES** approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, p. 99, 143.—**DIPLOMES** accordés par les Bureaux d'Examineurs : Bureau de Stanstead, p. 7 ; Bureau de Kamouraska, p. 7 ; Bureau de Pontiac, p. 26 ; Bureau de Trois-Rivières, p. 26 ; Bureau catholique de Québec, p. 26, 164 ; Bureau protestant de Québec, p. 26 ; Bureau de Chicoutimi, p. 26 ; Bureau protestant de Waterloo et Sweetsburg, p. 26 ; Bureau de Sherbrooke, p. 26, 164 ; Bureau de Bonaventure, p. 27 ; Bureau de Rimouski, p. 47, 163 ; Bureau d'Outaouais, p. 47 ; Bureau catholique de Montréal, p. 47, 164 ; Bureau protestant de Montréal, p. 47, 164 ; Bureau de Kamouraska, p. 62 ; Bureau de Richmond, p. 62, 164 ; Bureau protestant de Waterloo et Sweetsburg, p. 83 ; Bureau de Pontiac, p. 83 ; Bureau d'Outaouais, p. 83 ; Bureau de Richmond, p. 83 ; Bureau de Sherbrooke, p. 83 ; Bureau de Stanstead, p. 83 ; Bureau de Charlevoix et Saguenay, p. 83 ; Bureau protestant de Montréal, p. 83 ; Bureau protestant de Québec, p. 83 ; Bureau catholique de Montréal, p. 83 ; Bureau de Rimouski, p. 84 ; Bureau de Beauce, p. 84 ; Bureau catholique de Montréal, p. 123 ; Bureau catholique de Waterloo et Sweetsburg, p. 123 ; Bureau catholique de Québec, p. 123 ; Bureau de Bonaventure, p. 123 ; Bureau protestant de Montréal, p. 123 ; Bureau de Pontiac, p. 123 ; Bureau de Stanstead, p. 123 ; Bureau de Sherbrooke, p. 123 ; Bureau de Rimouski, p. 123 ; Bureau d'Aylmer, p. 123, 163, 164 ; Bureau de Gaspé, p. 123 ; Bureau de Beauce, p. 123 ; Bureau de Kamouraska, p. 126 ; Bureau protestant

de Waterloo et Sweetsburg, p. 124; Bureau protestant de Waterloo et Sweetsburg, p. 143; Bureau de Chicoutimi, p. 143; Bureau de Beauce, p. 143; Bureau protestant de Québec, p. 143.—DIPLOMES accordés par les écoles normales : Jacques-Cartier, p. 47, 99, 143; Laval, p. 99; McGill, p. 7, 99.—ENSEIGNEMENT de l'Exercice Militaire dans les Ecoles Normales du Bas-Canada, p. 164.

**BEAUX-ARTS.**—De l'architecture en Canada, par S. V., p. 18, 34, 59, 78, 117, 157.

**BULLETINS.**—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes, p. 13, 48, 76, 107, 129, 147, 165; Bulletin des Beaux-Arts, p. 155, 171; Bulletin des Sciences, p. 30, 53, 76, 155; Bulletin de l'Instruction Publique, p. 15, 29, 155, 171; Bulletin des Lettres, p. 16, 29, 51, 76, 154; Bulletin des Statistiques, p. 16, 76.

**CONFÉRENCES.**—Conférence annuelle de l'Association des Instituteurs du District de St. François, p. 8; 25<sup>ème</sup> Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 26 janvier 1866, p. 27; 27<sup>ème</sup> Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, tenue les 26 et 27 janvier 1866, p. 67; 29<sup>ème</sup> Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 25 mai 1866, p. 87; 28<sup>ème</sup> Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, tenue les 25 et 26 mai 1866, p. 105; 30<sup>ème</sup> Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 31 août 1866, p. 128; 29<sup>ème</sup> Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, tenue le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre 1866, p. 128.

**DIPLOMES.**—Voyez ce mot aux Avis Officiels.

**DISTRIBUTION DE PRIX.**—Voyez : Palmare.

**DOCUMENTS OFFICIELS.**—Voyez : Statistiques.

**ÉDUCATION.**—Des beaux arts dans l'éducation de la femme, par Mme Antoinette Geigert, p. 3.—De l'éducation qu'on se donne à soi-même, traduit de l'anglais de Samuel Smiles, p. 4.—Du désir de changer de position, p. 5.—Exercices pour les élèves des écoles, vers à apprendre par cœur, par Thomas, p. 5.—Exercices de grammaire, p. 5.—Apprendre par l'instituteur ou apprendre de l'instituteur, par Th. Braun, p. 23.—Exercices d'intuition et de langage, par le baron Roger de Guimps, p. 43.—Exercices de grammaire, p. 46, 82.—De la méthode d'enseignement, par le baron Roger de Guimps, p. 97.—Exercices préparatoires de style, p. 99.—Premier enseignement du chant, p. 121.—Rapport du Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada, pour l'année 1865, p. 124.—Intuition des nombres et calcul de tête, par le baron de Guimps, p. 140.—Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'école, pour les années 1861 et 1862, p. 9, 47, 67, 88, et pour les années 1862, 1863 et 1864, p. 146.

**PARTIE ÉDITORIALE.**—Notre journal, p. 7.—Bibliothèque du Département de l'Instruction Publique, p. 8.—Assemblées publiques au sujet de la loi des écoles dans le Haut-Canada, p. 62.—Précautions sanitaires, p. 65.—Visite de Lord Monck au collège de Montréal, p. 65.—Fête des élèves du Séminaire de Nicolet, p. 84.—L'in-

struction publique à la Nouvelle-Écosse, p. 86.—La question de l'Instruction publique, à la dernière session du parlement, p. 100.—Distribution de prix et de diplômes dans les écoles normales, p. 104.—Examens publics et distribution de prix dans les universités, collèges, pensionnats, et autres maisons d'éducation, p. 105.—Sites d'école, p. 124.—Départ de l'honorable M. Chauveau pour l'Europe, p. 144.—L'éducation au Nouveau-Brunswick, p. 144.—Association des Instituteurs protestants du Bas-Canada, p. 146.—Déclaration Judiciaire, p. 166.

**FAITS DIVERS (Nouvelles et).**—Voyez : Bulletins.

**LITTÉRATURE.**—Harmonies du printemps, p. 57.—Le chien de Montgomery, par P. A. de Gaspé, p. 94.—Les marionnettes, par P. A. de Gaspé, p. 95.—Ascension de l'Étna, par Alphonse LeRoy, p. 133.

**LIVRES approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.**—Voyez ces mots aux Avis Officiels.

**NEUROLOGIE.**—M. Coffin, p. 15.—M. Verreau, N. P., p. 15.—M. Louis Ferrault, Imprimeur, p. 15.—Le Rév. Père Tellier, Visiteur Général des Jésuites, p. 15.—F. X. Garneau, p. 27 et 29.—Le Rév. M. Gravel, p. 27 et 29.—M. l'inspecteur Bruce, p. 27.—Le colonel de Hertel, p. 51.—M. Lavoie, prêtre, p. 51.—M. Louis Gingras, ancien supérieur du Séminaire de Québec, p. 51.—La reine Marie-Antoinette, p. 75.—Richard Ogden, p. 75.—Son Honneur le Juge Bowen, p. 75.—Mme Quesnel, Mlle Berthelet et M. Joseph Beaudry, p. 92.—L'honorable M. Quesnel, p. 112.—Le capitaine Morin, p. 132.—Siméon Lelièvre, C. R., p. 132.—Mlle Delphine Dubé, p. 143.—M. Thouvenel, p. 152.—J. B. Eric Dorion, M. P. P., p. 152.

**NOUVELLES.**—Voyez : Petite Revue et Faits Divers.

**PALMARE.**—Distribution de prix : Ecole Normale Laval, p. 112; Ecole Modèle Laval, p. 113; Ecole Normale Jacques-Cartier, p. 115; Ecole Modèle Jacques-Cartier, p. 116.

**POÉSIE.**—L'oiseau d'hiver, par Benjamin Sulte, p. 1.—Le dernier Haron, par F. X. Garneau, p. 17.—Le berger, par J. Autran, p. 33.—L'île des morts, par James Donnelly, p. 77.—Les deux sensitives, par Lucaat, p. 77.—Auguste Soulard, par F. M. Derôme, p. 95.—Les deux gouttes d'eau, par l'abbé de Beaugard, p. 133.

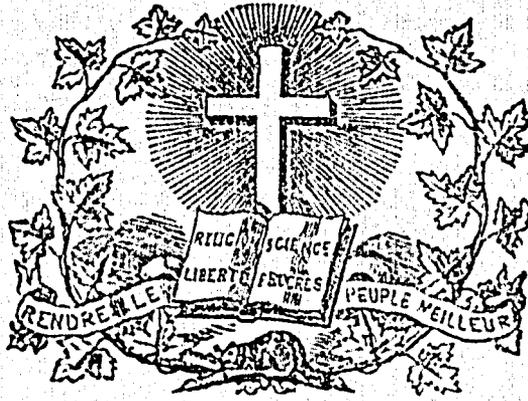
**REVUE (Petite),** p. 14, 18, 50, 74, 91, 110, 131, 150, 169.

**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.**—De la politesse et du bon ton, ou devoir d'une femme chrétienne dans le monde, par Mme la comtesse de Drohojowska (suite), p. 11.

**RAPPORTS** du Surintendant du Bas-Canada et des Inspecteurs d'école.—Voyez ces mots au titre; Education.

**SCIENCE.**—Histoire du Canada : Siège de Québec en 1859, p. 1, 21, 40.—Le soleil et la lune, par Arthur Mangin, p. 38.—Inhumations précipitées, p. 80.—Télégraphe transatlantique, par J. Bertrand, p. 137.

**STATISTIQUES.**—Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres pour 1863, p. 31.—Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure pour l'année 1865, p. 53.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume X.

Montréal (Bas-Canada), Janvier, 1866.

No. 1.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—Poésie : L'Oiseau d'hiver, par Benjamin Selte.—SCIENCE.—Histoire du Canada : Siège de Québec en 1759, journal tenu par M. Panet.—ÉDUCATION : Des Beaux-Arts dans l'Éducation de la Femme. Mme. Geiger.—De l'Éducation qu'on se donne à soi-même.—Du Désir de changer de Position.—Exercices pour les Éléves des Ecoles, Vers à apprendre par cœur : Le Devoir, par Thomas.—Exercices de Grammaire.—AVIS OFFICIELS.—Nominations : Conseil de l'Instruction Publique.—École Normale Jacques-Cartier.—Bureaux d'Examineurs.—Commissaires et Syndics.—Érection de Municipalités.—Diplôme octroyé par l'École Normale McGill.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examineurs.—Bons offerts à la Bibliothèque du Département.—PARTIE HISTORIQUE : Notre Journal.—Bibliothèque du Département de l'Instruction Publique.—Conférence Annuelle des Instituteurs du District de St. François.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'École pour 1861 et 1862, (suite).—Revue Bibliographique : Du Bon Ton et du Bon Langage, par la Comtesse Drohowsky ; De la Conversation et de la Charité dans les Conversations, par le Père Hugnet, (suite).—Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes : Paris, Québec, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—Bulletin des Statistiques.

## SCIENCE.

### HISTOIRE DU CANADA.

#### SIÈGE DE QUÉBEC EN 1759.

[Journal Précis de ce qui s'est passé de plus intéressant en Canada, depuis la nouvelle de la flotte de M. Canon, tenu par M. Jean Claude Panet, ancien notaire de Québec.] (1)

19 mai 1759.—À sept heures du soir, il se répandit à Québec un bruit que M. de Bougainville était arrivé : cela était vrai. Il débarqua effectivement chez M. de Bienne, garde-magasin, envoya chercher M. l'Intendant chez M. Péan, eut une conférence avec lui et ne débita aucune nouvelle, sinon qu'on apprendrait de grands événements.

M. de Bougainville était embarqué dans la frégate *La Chétive*, capitaine Duclou, détachée de la flotte de M. Canon, à deux cents lieues de France.

14 mai.—La dite frégate mouilla en rade.

15.—Arriva le sieur Dincl, second de M. Canon, commandant la frégate *Le Machaut*, que je conduisis chez le munitionnaire. À son arrivée, il nous annonça l'heureuse arrivée de la flotte de M. Canon, dont partie à l'île aux Coudres, partie au Pot à l'Eau-de-vie, à l'exception de trois bâtiments dont ils étaient inquiets et qu'ils avaient vu donner dans le Golfe, qui étaient : le *Duc de Fronsac*, le *Rameau* et la *Nouvelle Rochelle*. Vous ne pouvez douter de la joie que cette nouvelle nous donna.

20.—Cette flotte arriva à bon port, à l'exception des trois ci-dessus. Ces navires au nombre de trois frégates et quinze marchands (navires marchands) ne nous ont apporté qu'environ neuf à dix mille quarts de farine, autant de lard, mais beaucoup de boissons et marchandises sèches pour le munitionnaire : les pacotilles particulières les plus fortes ont été celles de M. Monnier et Lez, et Martin, en vins et eau-de-vie.

28.—Arriva le *Duc de Fronsac* richement chargé et dont on désespérait.

29.—Arriva Dufy Charest, commandant la frégate le *Soleil Royal*, de Bayonne, chargé en farine, pois, bled d'Inde et eau-de-vie.

1er juin.—Arriva l'*Atalante*, frégate armée à Rochefort avec la flûte la *Marie* et la frégate la *Pomone*, de Brest, avec la *Pie* ; le tout chargé de munitions de guerre.

Par toutes les gazettes et les dépositions des prisonniers faits du côté des pays d'en Haut, nous fîmes certains que nous serions attaqués et que le siège de Québec était décidé.

6.—Je parlai au capitaine de la flûte la *Marie*, qui confirma notre idée, ayant rapporté qu'en passant au nord de St. Barnabé (île St. Barnabé), il avait vu sept gros vaisseaux mouillés, qui étaient vers le Sud, quoique le vent fût bon. On se flattait en vain que c'était la

(1) L'auteur de ce journal était le père de l'honorable J. A. Panet, qui fut Président de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Nous empruntons ce document important au *Courrier du Canada*.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### L'OISEAU D'HIVER.

CHASSON.

Dans le sapin couvert de neige,  
Que chantes-tu, petit oiseau ?  
Si l'œil de Dieu ne te protège,  
Tu vas périr sur ce rameau.—  
Mais non ! ta gaieté calme et pure  
S'épanchera malgré le froid :  
Dans les frimas ou la verdure  
Tu sembles heureux comme un roi !

Celui qui t'a donné la vie,  
Sensible à nos revers nombreux,  
Garde l'être qui chante ou prie  
Quand viennent les jours rigoureux.  
Si trop souvent notre courage  
Chancelle au souffle du malheur,  
C'est que nous mandissons l'orage :  
Pourtant l'épreuve a sa valeur !

Petit oiseau, qui sait le nombre  
Des maux dont chacun doit tribut ?  
Il faut voir l'avenir moins sombre  
Et confiant marcher au but !  
Des talents que le ciel nous donne  
Sachons bien connaître le prix :  
Sous la branche où tu vois fredonne,  
Les bienfaits de Dieu sont compris.

BENJAMIN SELTE.

flotte venant des Iles, nous ne scûmes que trop vite que c'était la première division des Anglais qui était devant pour intercepter les secours de Québec.

7—Nous eûmes avis par M. Aubert qu'il y avait sept vaisseaux anglais mouillés à St. Barnabé.

8—M. de Léry, détaché pour aller à Kamouraska, nous annonça que les sauvages avaient assuré qu'il y avait plus de soixante voiles.

A la fin de mai, M. de Montcalm arriva à Québec; son arrivée nous annonça la certitude d'un siège. M. le général (c'est sans doute le général de Lévis) ne tarda point à le suivre. Depuis la fin de mai jusqu'à la fin de Juin on a fait des travaux considérables à Québec. On a garni toutes les batteries; on en a établi une au Palais; on a fait des retranchements considérables à Beauport, depuis le Saut Montmorency jusqu'au passage de la Petite Rivière, sur laquelle on a établi un pont de bateaux, et où sont campés cinq bataillons de troupes réglées, avec la Colonie et la Milice.

Tous les navires, à l'exception des frégates et flûtes du Roy, furent désarmés et destinés à faire des brûlots. La flotte de M. Canon montera et sera conduite à bon port à Ste. Anne de Batiscan, ainsi que le *St. Augustin de Bilbao*, et l'*Atalante*, par M. Vogorties; la flûte *La Pie*, par M. Sauran, et le *Duc de Fronsac*, auprès du Richelieu.

On construit deux bateaux, armés de quatre canons de 24, appelés "tracassiers," sept bateaux montés d'un canon de 24, et une batterie flottante de l'invention de M. Gayot, montée de douze pièces de canon dont quatre de 24, quatre de 18, et quatre de 12. Tous ces ouvrages, ainsi que les brûlots et grande quantité de cajeux, seront prêts avant que l'ennemi se soit trouvé devant la ville.

Nous apprîmes que les Anglais avaient fait leur descente à l'Isle aux Coudres, et s'y étaient établis.

9—Il s'est fait un détachement d'environ 60 sauvages Abénakis, et de 60 Canadiens, commandés par M. de Niverville; le sieur Desrivères, qui arrivait de France, fut avec lui en qualité de volontaire.

Les sauvages s'amuserent à l'Isle d'Orléans à manger des bœufs et des moutons qu'on y avait laissés: l'Isle d'Orléans ayant été abandonnée avec une précipitation qui ne fait pas honneur à celui qui était chargé de ce faire. Il en fut de même de la côte du Sud depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à la Pointe Lévy.

Le sieur Desrivères, qui ne voulait point revenir sans rien faire, se détacha avec sept Canadiens de l'Isle aux Coudres qui s'étaient réfugiés à St. Joachim et s'en fut dans l'Isle où il se mit en embuscade.

10—Ils ont pris trois jeunes gens, dont un petit fils du commandant de la flotte des sept gros vaisseaux, un garde-marine et un autre officier passant à cheval par leur ambuscade pour aller placer le pavillon anglais sur une éminence, qui eurent leurs chevaux tués sous eux et furent faits prisonniers.

12—Ces trois jeunes gens furent amenés à Québec, dont, le petit fils du commandant ayant été tiré à part, se trouva parler bon français.

Ils furent interrogés et par leurs dépositions ils nous annoncèrent le siège de Québec; qu'ils devaient avoir vingt-cinq vaisseaux de ligne, douze frégates et deux cents bâtiments de transport; qu'ils devaient avoir vingt mille hommes de descente: qu'on regardait comme sûre la prise de Québec, pensant que toutes nos réglées (troupes réglées) étaient à Carillon où elles seraient battues par trois mille hommes qui devaient se joindre à la flotte; et ils comptaient cette opération déjà faite.

Ces jeunes gens furent traités honorablement pendant sept à huit jours à Québec, et ensuite on les envoya avec distinction aux Trois-Rivières. Ils louèrent l'adresse des Canadiens d'avoir tué leurs chevaux sans leur avoir fait de mal.

14—Nous apprîmes qu'ils (les Anglais) avaient voulu descendre deux berges à la Baie St. Paul, qui avaient été repoussées par les habitants.

Depuis le 14 jusqu'au 20 juin, il fut fait différents préparatifs pour recevoir les ennemis dont nous avions appris que plus de soixante voiles avaient fait la traverse.

21—Trois frégates parurent à la vue de Québec et mouillèrent à la vue de l'anse du Fort et au Trou (Trou de St. Patrice, Ile d'Orléans).

24—Gros nord-est; il s'est perdu un gros bâtiment sur la batture proche l'Anse du Fort; mais ils ont sauvé la cargaison. Sept autres petits bâtiments de transport échouèrent dans le Trou, dont la majeure partie perdue. Il est à observer que les officiers anglais ont mouillé leurs gros vaisseaux où nous avons coutume de mouiller des vaisseaux marchands; étant tous mouillés au sud de la Pointe de Lévy vis-à-vis de l'église jusqu'à la batture de Beaumont.

"Placard de par Son Excellence James Wolfe, Major-Général d'Infanterie, Commandant en chef des Troupes de Sa Majesté Britannique sur la Rivière St. Laurent.

"Le Roy mon maître, justement irrité contre la France, a résolu d'en rabattre la fierté, et de venger les insultes faites aux Colonies Anglaises; s'est aussi déterminé à envoyer un armement formidable

de mer et de terre que les habitants voient avancer jusques dans le centre de leur pays. Il a pour but de priver la Couronne de France des établissements les plus considérables dont elle jouit dans le Nord de l'Amérique.

"C'est à cet effet qu'il lui a plu de m'envoyer dans ce pays à la tête de l'armée redoutable actuellement sous mes ordres. Les laboureurs, colons et paysans, les femmes, les enfants, ni les ministres sacrés de la religion ne sont point l'objet du ressentiment du Roi de la Grande-Bretagne; ce n'est pas contre eux qu'il élève son bras; il prévoit leurs calamités, plaint leur sort et leur tend une main secourable.

"Il est permis aux habitants de venir dans leurs familles, dans leurs habitations. Je leur promets ma protection et je les assure qu'ils pourront, sans craindre les moindres molestations, y jouir de leurs biens, suivre le culte de leurs religions; en un mot, jouir au milieu de la guerre de toutes les douceurs de la paix: pourvu qu'ils s'engagent à ne prendre directement ni indirectement aucune part à une dispute qui ne regarde que les deux couronnes. Si, au contraire, un entêtement déplacé et une valeur imprudente et inutile leur fait prendre les armes, qu'ils s'attendent à souffrir tout ce que la guerre offre de plus cruel. Il leur est aisé de se représenter à quel excès se porte la fureur d'un soldat effréné; nos ordres seuls peuvent en arrêter le cours, et c'est aux Canadiens, par leur conduite, à se procurer cet avantage. Ils ne peuvent ignorer leur situation présente: une flotte formidable bouche le passage au secours dont ils pourraient se flatter du côté de l'Europe et une armée nombreuse les presse du côté du Continent. Le parti qu'ils ont à prendre ne paraît pas douteux; que peuvent-ils attendre d'une vaine et aveugle opposition? Qu'ils en soient eux-mêmes les juges. Les cruautés inouïes que les Français ont exercées contre les sujets de la Grande-Bretagne établis dans l'Amérique; pourraient servir d'excuses aux représailles les plus sévères; mais l'Anglais réprouve une barbare méthode. Leur religion ne prêché que l'humanité, et son cœur en suit avec plaisir le précepte.

"Si la folle espérance de nous repousser avec succès porte les Canadiens à refuser la neutralité que je leur propose et leur donne la présomption de paraître les armes à la main, ils n'auront sujet de s'en prendre qu'à eux-mêmes lorsqu'ils gémiront sous le poids de la misère à laquelle ils se seront exposés par leur propre choix. Il sera trop tard de regretter les efforts inutiles de leur valeur martiale lorsque pendant l'hiver ils verront périr de famine, etc., tout ce qu'ils ont de plus cher. Quant à moi, je n'aurai rien à me reprocher. Les droits de la guerre sont connus, et l'entêtement d'un ennemi fournit les moyens dont on se sert pour le mettre à la raison.

"Il est permis aux habitants du Canada de choisir; ils voient d'un côté l'Angleterre qui leur tend une main puissante et secourable, son exactitude à remplir ses engagements, et comme elle s'offre à maintenir les habitants dans leurs droits et leurs possessions. De l'autre côté, la France, incapable de supporter ce peuple, abandonner leur cause dans le moment le plus critique, et si pendant la guerre elle leur a envoyé des troupes, à quoi leur ont-elles servi? A leur faire sentir avec plus d'amertume le poids d'une main qui les opprime au lieu de les secourir. Que les Canadiens consultent leur prudence; leur sort dépend de leur choix.

"Donné à notre Quartier Général, à la Paroisse St. Laurent, Isle d'Orléans, le 27e juin 1759.

"Depuis le 27 jusqu'au 29, il se fit différents préparatifs pour envoyer sept brûlots, dont trois gros vaisseaux marchands, et les autres goëlettes et bateaux. Le commandant des brûlots, le sieur Oclouches, commandait le navire marchand *l'Américain*. Le même jour, il fut décidé par un Conseil que le sieur Oclouches irait brûler ou faire chasser les trois frégates qui étaient d'avant garde, et que les autres, après qu'elles auraient levé l'ancre, iraient mettre le feu à la flotte de soixante voiles qui était mouillée sur trois lignes au dessus du Trou.

"Le projet était beau, mais bien mal exécuté. Le sieur Oclouches mit le feu après avoir dépassé la Pointe Lévy, au sud d'icelle, et les trois frégates étaient mouillées au nord; elles appareillèrent pourtant et furent prendre son brûlot qu'elles échouèrent sur Beaumont.

"Des six autres il n'y en eurent que quatre qui mirent le feu entre les deux pointes, dont le sieur Dubois le meilleur, — qui mit le feu au premier et qui sauta, — les deux autres le mirent à la vue de Québec, de sorte que les Anglais qui furent, dans le commencement, consternés, criaient hurrah! et se moquaient de nos opérations.

"30—Les ennemis parurent à la vue de Québec et mouillèrent deux frégates et un bateau dans le bassin (le port) hors de portée du canon. Il est bon d'observer que, depuis l'arrivée de la flotte anglaise, chacun fut à son département, et la compagnie de réserve ne fut point oubliée.

"1er Juillet. Les Anglais députèrent un officier dans un canot de la frégate, qui fut arrêté au milieu du bassin par deux canots qui furent au devant de lui. Ils leur remirent une lettre par laquelle ils donnaient avis qu'ils avaient pris plusieurs dames acadiennes à Miramichi, dont

madame Pomeray, madame St. Villemin étaient du nombre, ainsi que madame Beaumont, sa fille et sa bru, qu'ils avaient renvoyés et qu'ils étaient prêts de renvoyer les autres, et s'informèrent des trois prisonniers de l'île aux Coudres.

"Le même jour, le Chevalier Le Mercier fut chargé de la réponse qu'il porta à bord de la première frégate qui avait été envoyée au devant de lui. Elle contenait, que M. le général ne doutait point de la politesse de l'Amiral pour les dames; qu'il le remerciait; qu'il avait traité les prisonniers avec distinction, et qu'aussitôt que l'Amiral aurait la bonté de l'informer de son départ, qu'il les lui renverrait.

"Il est à observer que les Anglais s'étaient emparés de l'Isle d'Orléans où ils paraissaient avoir fait leur descente générale et s'y campèrent. Le même jour nous apprîmes que M. de Léry, qui avait été détaché pour faire évacuer les habitants de la côte du sud, avait été surpris avec ses habitants par des Anglais qui étaient descendus à Beaumont; malgré leur surprise, ils se jetèrent sur leurs armes, tuèrent deux Anglais et se sauvèrent. Nous n'avons perdu que deux hommes qu'on ignore s'ils sont tués ou prisonniers. M. de Léry a perdu son épée et plusieurs papiers qu'il avait étalés sur une table.

"Depuis le 20 juin jusqu'au 1er juillet, il nous est descendu environ 300 Outaouais, et 400 Iroquois et Abénaquis.

"Sur la nouvelle de la descente des Anglais à Beaumont, M. Charest, zélé patriote, demanda à M. le Général du monde pour aller au devant des Anglais, et empêcher leur établissement à la Pointe-Lévy. On lui fit réponse qu'il pouvait y aller s'il le jugeait à propos. Il y fut avec environ vingt habitants de la Pointe-Lévy; il fut fort surpris en arrivant à son manoir, d'y voir des Anglais sur le grand chemin, qu'il prit d'abord pour les habitants. Il ne se déconcerta point; quoiqu'il vit environ quatre cents hommes, il se rallia avec environ quarante hommes, firent feu sur eux et en tuèrent dix sans perdre un seul homme. Il se replia dans les bois, envoya demander des balles et de la poudre; on lui en envoya en bref; il fit une petite fusillade et fut obligé de se replier le même jour. Les Anglais qui paraissaient avec toutes leurs forces à l'île d'Orléans n'avaient pas encore mis à la Pointe-Lévy trois mille hommes. M. Charest ne demandait que mille à douze cents hommes pour empêcher leur établissement. Ses demandes répétées furent nulles.

(A continuer.)

## EDUCATION.

### Des beaux-arts dans l'éducation de la femme.

De tout temps, le culte des Beaux-Arts a été l'objet d'un vif enthousiasme pour les natures d'élite. A peine son esprit fut-il sorti des langues du néant, que le sentiment de la poésie se révéla à l'homme. Jeune encore et dans le cadre sublime d'une création que la volonté d'un Dieu tout-puissant venait de produire, son regard embrassait déjà l'infini. La contemplation, l'extase portaient son âme vers l'idéal, et l'homme primitif est né poète, parce qu'il vivait au sein de la nature et que la nature est la source de toute poésie.

Plus tard, les chutes et les revers atteignent la race humaine, et la souffrance ajoute une corde de plus à la lyre immortelle. Job courbe le front; Jérémie verse des larmes, et son langage monte vers le ciel en paroles vibrantes. David avait chanté les louanges du Seigneur, et la pureté de ses accents domptait l'esprit du mal. Puis, c'est Sparte et Athènes, et puis Rome qui nous offrent tour à tour le tableau d'une humanité se frayant une route vers le progrès et dotant les âges des plus glorieux souvenirs.

Plus tard encore, c'est l'Orient dont le ciel de feu semble inspirer le monde, et la Perse et l'Arabie voient naître tour à tour leurs grands poètes.

De l'Orient, le souffle de cette aspiration constante vers l'idéal se répand dans les plaines de la jeune Italie. Rome et Florence, mères fécondes des arts, donnent à l'Europe étonnée un Raphaël, un Titien, un Véronèse, un Léonard de Vinci, un Michel-Ange, et le siècle de Léon X est resté célèbre dans l'histoire.

La Péninsule Ibérique produit un Camoëns, un Lope de Vega, un Murillo. François 1er assiste à la Renaissance, et son règne est l'aurore de ce jour glorieux qu'on appelle le Siècle de Louis XIV, siècle qui, mieux que le monarque qui lui a donné son nom, mérite la dénomination de grand, car l'éclat de Louis XIV ne fut

qu'un éclat emprunté, et sa couronne royale pâlit à côté de la couronne de génies qui environne son trône.

L'Angleterre et l'Allemagne, fortes races du Nord, à l'esprit profond, comptent tour à tour des historiens, des philosophes, des poètes. Shakespeare, vaste connaisseur du cœur humain, nous en dévoile les mystères, les luttes et les défaillances; Milton écrit son *Paradis perdu*, qui rivalise dans une certaine mesure avec la *Divine Comédie* de Dante; Byron laisse aller son imagination puissante dans les sentiers de la passion.

Au-delà du Rhin, Klopstock avait fait pressentir une nouvelle ère à la littérature allemande; Schiller, le Racine germanique, et Goëthe, dotent l'Allemagne d'un théâtre national; Winkelmann, Lessing, Herder, se distinguent tour à tour dans des sphères diverses.

Les plaines de la Pologne retentissent des chants patriotiques et plaintifs de Mickiewicz et Slowacki, et les frimas de la Russie ne peuvent étouffer dans l'imagination de Pouchkine la chaleur de la poésie.

Tel est le cadre que nous voudrions voir adopté comme point de départ des études littéraires et artistiques de la femme, et quand nous disons *point de départ*, nous n'exprimons qu'incomplètement notre pensée.

Nous avons dit maintes fois que nous réclamons pour la femme une éducation harmonique, qui développe à la fois son esprit et son cœur, et c'est en nous fondant sur ce principe que nous demandons pour elle à l'étude des beaux-arts, non pas quelques lectures détachées et sans suite, non pas le talent de jouer plus correctement de brillantes variations, des marches sonores, une polka sautillante, ou bien encore de crayonner un paysage; non, ce que nous demandons à l'étude des beaux-arts, c'est d'abord le développement du sentiment de l'idéal; et puis, en second lieu, une source de jouissances pures, toutes basées sur le vrai, le bien et le beau.

Tous les arts indistinctement, Peinture, Sculpture, Musique, Poésie, sont une manifestation des sentiments qui animent l'âme humaine; plus le cœur approche de la perfection, plus il est capable de comprendre et d'aimer le beau. Est-il besoin d'aller bien loin pour chercher l'influence des arts? L'Histoire nous la montre à chacune de ses pages. Là où les arts prospèrent, leurs progrès sont un signe infaillible de la paix des nations, des bonnes mœurs, d'une vie politique libre et grande. Les peuples en décadence ne connaissent que le sabre ou l'or. Le despotisme écrase le génie, et si parfois il relève le front, c'est pour jeter aux nations endormies les cris de vengeance et de liberté.

Et ce que nous disons des nations, on pourrait presque le dire des individus.

Que fera de sa vie désœuvrée la femme qui n'a de goût ni pour la Poésie, ni pour la Peinture, ni pour la Musique, ni pour les lettres? Elle passera ses journées à s'ennuyer et à ennuyer les autres, à médire et à faire médire d'elle, à critiquer et à être critiquée.

On se rend compte trop rarement de tous les charmes d'une vie réglée, où le travail et les jouissances intellectuelles trouvent une juste part. C'est un mal dont la plupart des femmes du monde subissent la conséquence, et auquel une éducation sérieuse peut seule remédier.

Certes, nous ne voulons pas dire que toutes les femmes soient nées artistes; la Providence ne prodigue pas ainsi les plus parfaits de ses dons. Mais, par cela seul que l'âme est immortelle, elle doit infailliblement renfermer en elle, si petit qu'il soit, un rayon de l'infini qui la porte vers ce qui est noble et grand: c'est ce petit germe dont nous demandons le développement. Les aptitudes, les talents ne sont point les mêmes, mais est-ce une raison pour négliger le peu qui nous a été donné?

On nous fera observer peut-être qu'avant de devenir artiste dans tel ou tel genre, il faut avoir un don spécial; que les arts exigent des années. Cela est vrai, sans contredit, et nous ne prétendons pas, pour la majorité des femmes, à la perfection dans l'art pratique.

Nous insistons davantage sur le sentiment de l'art qui prend

sa source dans le cœur. A ce titre, et les témoignages des hommes les plus éminents sont là pour certifier la vérité de cette assertion, on peut être poète sans connaître les principes du rythme et de la cadence, peintre sans manier le pinceau, musicien tout en ignorant le nom de la première note d'une gamme.

Il me semble même qu'une femme n'est point vraiment femme si son âme ne renferme pas un souffle de poésie. Elle n'est point faite, comme l'homme, pour avoir de ces élans virils qui produisent les conceptions hardies. A lui le domaine de la politique, de la philosophie, des sciences abstraites; à elle, à qui doit être toute tendresse et toute douceur, le culte des arts dont les pures jouissances relèvent l'esprit et ennoblissent la pensée. Et pour dire toute ma pensée, que je ne prétends du reste imposer à personne, car elle peut paraître au moins singulière, si je rêve la femme plus ou moins artiste dans ses goûts, je ne la veux ainsi que pour son foyer et pour les épanchements de l'amitié. J'admire peu la femme qui fait parade dans un salon d'un talent souvent fort médiocre et se croit un génie parce que quelques flatteurs lui ont adressé un compliment banal. Mais j'applaudirai volontiers celle qui, sans vanité, sans prétention, rendra doux à sa famille, à ses amis, les moments de loisir par le partage de ces plaisirs intellectuels qui cimentent l'affection en faisant vibrer les plus saintes cordes de l'âme.

MDE. ANTOINETTE GEIGERT.  
*Journal d'Education de Bordeaux.*

### De l'éducation qu'on se donne à soi-même.

De toutes les éducations, la plus haute et la plus utile est celle que l'on se donne à soi-même. Celle que l'on reçoit à l'école et au collège n'est qu'un commencement d'éducation, qui n'a guère de valeur que parce qu'elle nous inculque l'habitude de l'application soutenue, et nous donne les moyens de poursuivre plus tard notre propre éducation d'après un plan et un système définis. Pour que l'esprit puisse exercer toutes ses facultés, il faut, même dans le système d'éducation le plus parfait, laisser par-ci par-là des espaces libres ouverts à son activité spontanée. Ainsi livré à lui-même et forcé jusqu'à un certain point de reconnaître ce dont il est capable et ce dont il est incapable, il gagnera en force et en activité, et les maux qui naissent d'une trop grande dépendance de la part de l'élève et d'une trop grande autorité de la part du maître seront en partie évités. Dans bien des cas, la meilleure éducation possible est celle qu'on se donne tout en poursuivant activement les occupations de la vie active. Acquérir des idées, à moins que l'esprit ne réagisse sur elles, ne les fasse siennes et ne les utilise, ne saurait faire plus de bien à un homme que de serrer dans un sac toute espèce de choses dont il ne compte pas se servir. "Il ne suffit pas," dit Locke, "de se bourrer d'un amas indigeste de leçons; à moins qu'on ne les rumine à loisir, elles ne donnent ni force ni nourriture." Nous ne nous assimilons jamais aussi parfaitement ce que d'autres nous ont fait entrer dans la tête que ce que nous devons à la spontanéité et à la persévérance de nos propres efforts. Le savoir conquis par le travail devient une possession, une propriété entièrement personnelle. Les impressions acquièrent alors plus de vivacité, plus de durabilité, et les faits se gravent dans l'esprit avec une force que l'instruction donnée ne saurait en aucun cas produire. Cette espèce d'éducation éveille en outre nos facultés et en développe l'énergie. Le problème dont nous trouvons nous-mêmes la solution nous aide à en résoudre un autre; et ainsi le savoir devient à son tour une faculté. L'effort personnel, actif, spontané, voilà le point essentiel; et il n'est pas de facilités, pas de livres, pas de maîtres, pas de leçons apprises par routine, qui puissent y suppléer. Cet esprit d'activité spontanée, lorsqu'il est à la source de l'éducation que nous nous donnons à nous-mêmes, fait de cette éducation une chose vivante, donne un but à tous nos efforts, un cachet distinctif à toutes nos facultés, et favorise de toutes façons la formation de justes principes et de bonnes habitudes de conduite....

Les hommes dont l'éducation a été le plus soignée se sont aussi montrés les plus capables d'aborder avec résolution toute espèce de difficultés. L'extrême pauvreté elle-même n'a jamais été un obstacle pour ceux qui se faisaient un devoir de travailler à leur propre élévation. Le professeur de linguistique, Alexandre Murray, apprit à écrire en griffonnant ses lettres sur un vieux morceau de carton avec un bout de tige de bruyère brûlée. Le seul livre que possédât son père, pauvre berger, était un catéchisme de deux sous; mais ce livre était trop précieux pour qu'on s'en servît tous les jours, et c'est pourquoi on le gardait avec soin dans une armoire pour les lectures du dimanche. Le professeur Moor, dans sa jeunesse, ne pouvant, tant était grande sa pauvreté, acheter les *Principia* de Newton, emprunta le livre et le copia tout entier de sa propre main. Une foule de pauvres étudiants, que la misère obligeait à gagner leur vie par un travail journalier quelconque, n'ont pu, comme les oiseaux en hiver, lorsque la terre est couverte de neige, que glaner çà et là, et à de longs intervalles, quelques bribes de savoir.

William Cobbett a raconté lui-même comment il apprit la Grammaire, et rien ne pouvant donner une plus juste idée du courage avec lequel cet excellent homme s'attachait à vaincre les difficultés, nous citerons ici cette intéressante histoire. "J'appris la Grammaire," dit-il, "étant simple soldat, à douze sous par jour. Le bord de mon lit dans ma chambre, ou celui du lit de camp au corps de garde, fut le seul siège que j'eusse pour étudier; mon sac fut ma bibliothèque; une planchette posée sur mes genoux, ma table à écrire; et cette tâche ne me prit pas, à beaucoup près, un an de ma vie. Je n'avais de quoi acheter ni huile ni chandelle; et en hiver, il était rare que je pusse avoir d'autre lumière que celle du feu, et encore à tour de rôle seulement. Si j'ai pu, dans de telles circonstances, et sans parent ni ami pour me guider et m'encourager, venir à bout de cette entreprise, y a-t-il une excuse qu'un jeune homme puisse invoquer, quelque pauvre qu'il soit, quelque surchargé de travail qu'il soit par les circonstances extérieures? Quoique je fusse toujours mourant de faim, je ne pouvais acheter une plume ou une feuille de papier qu'en me privant d'une partie de ma nourriture. Je n'avais pas un moment que je pusse dire mien; et il me fallait lire et écrire au milieu des conversations, des rires, des chants et du tapage d'au moins une douzaine d'hommes insouciant s'il en fût au monde, et cela juste au moment où ils étaient libres de tout contrôle. Ne vous figurez pas que les quelques centimes que me coûtaient de temps en temps mon encre, mes plumes et mon papier fussent peu de chose. Un centime, hélas! était une somme pour moi. J'étais aussi grand que je le suis à présent. J'avais une excellente santé et je prenais beaucoup d'exercice. Tout l'argent qui ne se dépensait pas pour nous au marché montait à quatre sous par semaine pour chaque homme. Je me souviens, et comment pourrais-je l'oublier? qu'un jour, un vendredi, je m'étais arrangé de manière à avoir, toutes dépenses payées, un sou de reste: je destinais ce sou à l'achat d'un hareng saur le lendemain matin. En me déshabillant le soir,—je souffrais de la faim à un tel point que la vie m'était à charge,—je m'aperçus que j'avais perdu mon unique sou.... Je me cachai la tête sous ma misérable couverture et pleurai comme un enfant. Or, je le répète, si, dans de telles circonstances, j'ai pu entreprendre et mener à bien cette tâche, y a-t-il, peut-il y avoir, dans le monde entier, un jeune homme qui puisse trouver une excuse pour s'en exempter?"

Ce que le docteur Arnold disait des jeunes gens est également vrai des hommes: ce qui fait la différence entre eux, ce n'est pas tant le talent que l'énergie. La persévérance étant donnée, l'énergie se change bientôt en habitude. Pourvu que le lourd ait de la persistance et de l'application, il finira certainement par devancer le brillant écuyer à qui ces qualités sont défaut. Le prix de la course est à celui qui va sans se presser, mais sans s'arrêter. C'est la persévérance qui explique comment les positions respectives que de jeunes garçons occupaient à l'école, sont si souvent renversées dans la vie réelle; et il est curieux d'observer comment tels ou tels qui furent si habiles sont devenus des hommes si ordinaires, tandis que d'autres qui passaient pour des im-

béciles, et dont on n'attendait rien de bon, avec leurs facultés lentes et leur pas inflexible, ont fini par prendre la position de chefs et de conducteurs d'hommes.

Il importe peu qu'un jeune homme soit lent, pourvu qu'il soit diligent. Pas à pas on va loin. La tortue qui va droit son chemin l'emporte sur le lièvre qui s'amuse à faire mille détours. Une grande facilité peut souvent même être un défaut : d'abord parce que celui qui apprend très-facilement oublie d'ordinaire tout aussi vite, et ensuite parce qu'il n'éprouve aucun besoin de cultiver ces précieuses qualités, l'application et la persévérance, que le jeune homme moins doué se voit obligé d'exercer, et qui sont toujours un des éléments les plus importants dans la formation du caractère. Davy disait : " Ce que je suis je ne le dois qu'à moi-même ; " et cela est également vrai de tout le monde.

En résumé, la plus haute éducation n'est pas tant celle que donnent les maîtres que celle qu'on se donne à soi-même lorsqu'on est devenu homme. C'est pourquoi les parents ne devraient point être impatients de voir les talents de leurs enfants amenés à une floraison précoce. Qu'ils sachent veiller et attendre patiemment, laissant le bon exemple et les influences paisibles produire leurs effets, et s'en remettant pour le reste à la Providence ; qu'ils tiennent la main à ce que leurs enfants puissent compter, grâce au libre exercice de leurs forces corporelles, sur une bonne provision de santé ; qu'ils les lancent franchement dans la voie du perfectionnement individuel ; qu'ils cultivent en eux, de bonne heure et avec soin, l'habitude de l'application et celle de la persévérance ; et, à mesure que ceux-ci avanceront en âge, ils les verront, pour peu que l'étoffe s'y prête, devenir de plus en plus capables de travailler avec vigueur et efficacité à l'œuvre de leur propre développement. — Traduit de l'anglais de Samuel Smiles.

### Du désir de changer de position.

Toutes les positions de la vie ont leurs inconvénients ; nous sentons ceux qui sont attachés à la nôtre, mais nous ne sentons ni ne voyons ceux d'une situation différente. Qu'en résulte-t-il ? que nous nous tourmentons par des changements continuels sans y gagner, et souvent pour trouver pis. L'idée, de changer contribue d'ailleurs à aggraver notre position ou à la rendre moins supportable, parce que, dans l'espoir de la quitter bientôt, nous ne faisons rien pour l'améliorer. " J'étais un jour, dans ma jeunesse, dit Franklin, passager à bord d'un petit sloop qui descendait la Delaware. Comme il n'y avait pas de vent, nous fûmes obligés, après la marée, de jeter l'ancre, et d'attendre la marée suivante. La chaleur du soleil était excessive sur le bâtiment ; les passagers m'étaient étrangers, et leur société ne me plaisait pas. Je crus voir près du rivage une belle prairie verte au milieu de laquelle s'élevait un grand arbre donnant beaucoup d'ombrage. Je m'imaginai que je pourrais aller m'asseoir sous son abri, et y passer à lire quelques moments agréables jusqu'au retour de la marée. J'obtins donc du capitaine qu'il me fit conduire à terre.

" Une fois débarqué, je reconnus que la plus grande partie de ma prairie n'était réellement qu'un marais ; en le traversant pour arriver à mon arbre, j'enfonçai dans la boue jusqu'aux genoux, et je n'étais pas établi depuis cinq minutes sous son ombrage que mille insectes fâcheux, venant fondre sur moi, attaquaient mes jambes, mes mains, ma figure, au point qu'il me fut impossible de lire et de me tenir en place. Je regagnai donc le rivage, et j'appelai pour que la chaloupe me ramenât à bord du sloop, où j'eus à endurer cette chaleur que j'avais voulu éviter, et de plus les ris moqueurs de la société. Depuis j'ai pu souvent observer des cas semblables dans les affaires de la vie." Ce qui arriva dans cette circonstance à Franklin, et qu'il nous raconte avec tant de franchise, est arrivé certainement plus d'une fois à chacun de nous, sans que nous ayons songé à tirer la leçon qui en découlait. Que de fois peut-être, en voulant changer une position où nous ne nous trouvions pas assez bien à notre gré, nous nous sommes mis par notre faute dans une situation bien plus mauvaise ! Ne changeons donc pas à la légère dans l'espoir d'être mieux.

### Exercices pour les Elèves des Ecoles.

(Vers à apprendre par cœur.)

#### DEVOIR DE LA SOCIÉTÉ.

Réveille-toi, mortel, deviens utile au monde,  
Sors de l'indifférence où languissent tes jours.  
Le temps fuit ; hâte-toi, demain la nuit profonde  
T'engloutit pour toujours.

Regarde autour de toi, contemple tout l'espace,  
Par quel commun accord le monde est gouverné ;  
Nul être n'est oisif ; tout occupe sa place,  
Et tout est enchaîné.

Les vents épurent l'air ; l'air balance les ondes ;  
Pour la fertilité, l'eau circule en tout lieu ;  
Les germes sont féconds ; le feu nourrit les mondes  
Et tout nourrit le feu.

Les hommes t'ont servi même avant ta naissance,  
Ils t'ont créé des lois et bâti des remparts.  
De vingt siècles unis la lente expérience  
T'a préparé les arts.

Ta patrie aux vertus a formé ton enfance ;  
Les ministres des lois te font des jours heureux ;  
Les guerriers teints de sang meurent pour ta défense ;  
Et que fais-tu pour eux ?

La maison qui te couvre et qui te sert d'asile,  
Le pain qui te nourrit, tes plaisirs, tes besoins,  
Tout impose à ton cœur le devoir d'être utile ;  
Tout réclame tes soins.

(THOMAS.)

#### Exercices de Grammaire.

§ 1 et 2.—Lettres, voyelles, signes orthographiques, consonnes, espèces de mots.

DICTÉE.

Les vers très-courts, comme de deux ou de trois syllabes, n'ont presque pas d'harmonie en français. Cependant, quand ils se succèdent dans une petite pièce, le retour pressé de la rime produit à l'oreille un effet singulier et qui ne manque pas d'agrément. On en a un exemple dans cette épigramme faite contre le vaudevilliste Nanteuil, qui était borgne et avait son bon œil en mauvais état :

Nanteuil  
N'a qu'un œil,  
Et cet œil  
Est en deuil  
Sur le seuil  
Du cercueil  
De l'autre œil.

On retrouve le même effet, moins pourtant le redoublement des rimes, dans ce logogriphe :

Jo réveille  
A merveille  
Un petit  
Appétit...  
Que l'on mette  
Bas ma tête,  
En oiseau  
Gros et beau,  
Chose étrange !  
Je me change.

En mettant bas la tête, c'est-à-dire en retranchant la première lettre du mot *moutarde*, on trouve en effet *outarde*, qui est le nom d'un gros et bel oiseau ; et c'est ce rapport qui fait le fond du logogriphe. Mais la coupe serrée de ces vers contribua à lui donner sa forme piquante.

Exercices.

Combien y a-t-il de voyelles dans le mot *Nanteuil* ? — Il y en a quatre, *a, e, u, i*.  
Combien ces quatre voyelles font-elles entendre de sons ? — Deux seulement, *an* et *eu*.  
Comment appelez-vous *eu* ? — C'est une voyelle double.

Pourquoi la nommez-vous ainsi?—Parce que deux voyelles sont employées pour représenter un seul son.

L'i se prononce-t-il dans *Nauticill*?—Non, il sert seulement à mouiller l'l.

Combien y a-t-il de consonnes dans le même mot?—Il y en a quatre, n, n, l, l.

Combien y en a-t-il qui se prononcent?—Il y en a trois, la première n, le l et l'l.

Que devient la seconde n?—Elle est employée avec l'a à former le son an, qu'on appelle une *son nasal*.

Le mot *œil* représente-t-il exactement par l'écriture le son qu'on lui donne dans la prononciation?—Non, la voyelle double *œ* n'a d'autre son que celui de l'é; le son représenté ici est donc *œil* et non *œu*. Pour indiquer ce son, il faudrait un *u* après *œ*, comme dans *œur*, *sœur*. Mais l'usage veut qu'on écrive *œil*, quoique l'on prononce *œuil*.

Y a-t-il dans la même pièce un autre exemple de la même irrégularité?—Oui, le mot *cercueil*. L'*u* après le *c* étant employé à lui conserver le son dur devant l'e, la syllabe *cœuil* ne représente aux yeux que le son *œuil*; mais l'usage veut qu'on écrive ainsi, quoique l'on prononce *cœrcœuil*.

Quels sont les signes orthographiques qu'on trouve dans ces deux pièces de vers?—Il y a trois apostrophes, trois accents aigus et un accent circonflexe.

Où sont les apostrophes?—Au second vers de la première pièce, dans *n'a*, pour *ne a*; au septième vers, dans *l'autre* pour *le autre*, et au cinquième vers de la deuxième pièce, dans *l'on*, pour *le on*.

Où sont les accents aigus?—Sur les premiers *e* de *réveille*, *appétit* et *étrange*.

Où est l'accent circonflexe?—Il est sur l'*e* de *tête*.

La rime de *tête* avec *mette* est-elle exacte à l'oreille?—Non: *mette* a un son très-bref, et *tête* un son très-long.

Comment appelez-vous les premières voyelles de ces deux mots?—L'*e* de *mette* est une voyelle brève, et celui de *tête* est une voyelle longue.

Comment appelez-vous les derniers *e* de ces deux mots?—Ce sont des *e* muets.

Y a-t-il d'autres *e* muets dans cette même pièce?—Oui, à la fin des mots *réveille*, *merveille*, *chose*, *étrange* et *change*.

Y en a-t-il dans l'intérieur des mots?—Oui, dans *petit*.

Y en a-t-il dans les mots d'une syllabe?—Oui, dans *je*, *que* et *me*.

Le son de l'*e* muet dans ces derniers mots est-il absolument le même qu'à la fin des mots de plusieurs syllabes?—Non; il se prononce dans *je*, *que* et *me* presque comme dans *je* et *que*, tandis qu'à la fin des mots de plusieurs syllabes, comme *mette*, *étrange*, il ne s'étend pas du tout.

#### Composition grammaticale.

Faites quelques mots français en choisissant et dérangeant quelques-unes des lettres du mot *merveille*.—*Il, elle, me, mer, veille, veiller, ville, vil, vile, mil, mille, lime, vieille, etc.*

En ajoutant des accents, pourriez-vous composer d'autres mots?—Oui: *mère, Emile, rêve, réveille, réveille, mêle, mêlé, île, lé* (largeur d'une étoffe), *ré* (note de musique), etc.

En répétant quelques lettres, pourriez-vous en trouver d'autres encore?—Oui: *même, vive, île, Lille, réveillé, etc.*

Si le mot *merveilles* était au pluriel, cette *s* donnerait-elle beaucoup de mots nouveaux?—Oui: *se, si, sel, selle, Sem, sire, mes, les, et en général les pluriels des mots précédemment indiqués.*

## AVIS OFFICIELS.



### NOMINATIONS.

#### CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par Commission datée du 16 du mois dernier, nommer l'Honorable Sir Narcisse Fortunat Belleau, chevalier, membre du Conseil de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada, en remplacement de feu l'Hon. Sir Etienne Paschal Taché, chevalier.

#### EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement en Conseil, par minute en date du 28 novembre dernier, nommer le Révérend

John Munroe Gibson, B.A., et Alexander Johnson, éc. r., LL.D., membres du Bureau des Examineurs Protestant de Montréal, en remplacement du Révérend A. F. Kemp et du Révérend John Irwin, qui ont quitté la Province.

#### PROFESSEURS DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement en Conseil, nommer par minute, en date du 16 décembre dernier :

M. Tancrède George Dostaler, professeur adjoint de l'École Normale Jacques-Cartier, à la place de M. Léopold Devismes, qui a résigné, professeur ordinaire de la dite école;

M. Joseph Octave Cassegrain, instituteur de Montréal, à la place de M. Tancrède George Dostaler, qui a été promu, professeur adjoint à l'École Normale Jacques-Cartier.

#### COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement a bien voulu, par minute en Conseil en date du 20 octobre 1865, approuver les nominations suivantes de Commissaires d'École :

Comté de Gaspé.—Ste. Adélaïde de Pabos : M. Herménégilde Tétu.

Comté de Beauce.—Forsyth: Rév. M. Honoré Desruisseaux, Thomas Morel de la Durantaye et Hippolyte Bontin, écuyers.

Comté d'Arthabaska.—Tingwick: MM. François E. C. Proulx et Martin Corby.

Même Comté.—St. Norbert: M. Daniel Talbot.

Comté d'Ottawa.—Hartwell: MM. Pierre Pilon, Bénéni Proulx et Hilaire Lavallée.

Comté de Portneuf.—St. Bazile: MM. F. X. Mollard, François Boutel, William Shanahan, jr., W. Paquin et Félix Richard.

Comté de Dorchester.—St. Edouard de Frampton: MM. Henry Courty, Thomas Lajoie et le Rév. M. Hyacinthe Gagnon, prêtre.

Comté de Québec.—Tewkesbury: MM. Louis Pageau, Jean Loignon, Patrick Flynn, Ferdinand Deschamps et Narcisse Clavet.

Comté de Pontiac.—Portage-du-Fort: MM. George Edward White et Robert Findlay.

Comté de Drummond.—Durham: MM. Benjamin Reed et George B. Placey.

Comté de Dorchester.—St. Isidore: M. Narcisse Girard.

Comté de Terrebonne.—Ste. Agathe-des-Monts: MM. Narcisse Ménard et Joseph Giroux.

Comté de Gaspé.—Rivière-au-Renard: Révérend M. Louis Blais, prêtre.

Comté de Jacques-Cartier.—Ste. Geneviève No. 1: M. Zéphirin Binet.

Comté de Rimouski.—Matane: M. Jean Truchon.

Comté de Pontiac.—Litchfield: MM. Norman McQuaig, John Scott, Ashel Smith et William Dunnel.

Comté d'Yamaska.—St. François-du-Lac: Le Révérend Joseph Paradis, prêtre.

Comté de Kamouraska.—Ste. Anne No. 2: Le Révérend M. Odilon Paradis, prêtre.

Comté de Québec.—St. Gabriel de Valcartier: Les Révérends David Shanks et Patrick Kelly.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Joseph-du-Lac: M. Duncan McColl.

Comté de Dorchester.—St. Edouard de Frampton: M. Hugh Hurley, jr.

Comté de Missisquoi.—Stanbridge: MM. Narcisse Poissant, Pierre Boudreault et Moïse Bissonet.

#### SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.

Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement a bien voulu, par minute en Conseil en date du 20 octobre 1865, approuver la nomination suivante d'un Syndic d'École :

Trois-Rivières: M. James Shortiss.

#### ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par minute en Conseil en date du dix-huit de décembre dernier :

1. De distraire de la municipalité scolaire de Stoneham, laquelle comprend actuellement les townships de Stoneham et Tewkesbury, dans le

comté de Québec, les rangs Nos. 5, 6, 7 et 8 de chacun des dits townships, et en former une nouvelle municipalité sous le nom de municipalité de Tewkesbury.

2. D'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de municipalité de Claridorme, dans le comté de Gaspé, toute cette partie de territoire qui s'étend, vers l'est, depuis le Grand Etang inclusivement, jusqu'à la Pointe à la Frégate, vers l'ouest.

3. D'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de municipalité de la "Grande Vallée," dans le comté de Gaspé, toute cette partie de territoire qui s'étend depuis la Pointe de la Petite Vallée, vers l'est, jusqu'à la Pointe de la Grande Vallée, vers l'ouest.

4. De détruire de la municipalité de la Malbale, dans le comté de Gaspé, toute cette partie de territoire qui s'étend, d'un côté, à l'est, à partir de la résidence de Michael Buckley, et de l'autre côté, à l'ouest, à la ligne du township de Percé, et de l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de municipalité de Barre-à-Choir.

**DIPLOME OCTROYÉ À L'ÉCOLE NORMALE MCGILL.**

Diplôme pour Académie.—Edward K. Kraus.

**DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.**

**BUREAU DES EXAMINATEURS DE STASSTAD.**

Ecoles Élémentaires, 1ère classe A.—MM. Russell T. Chamberlin, Edwin Lothrop, Charles Perkins, et Miss Augusta Cass et Phebe Fletcher.

Nov., 1865.

C. A. RICHARDSON,  
Secrétaire.

**BUREAU DES EXAMINATEURS DE RAMOURABEA.**

Ecoles Élémentaires, 1ère Classe F.—Mlles Eugénie Lapointe et Céline Michaud.

Nov., 1865.

P. DUMAIS,  
Secrétaire.

**DONS OFFERTS À LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.**

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M. Henri Castermann, de Tournai, en Belgique : Lettres à une Jeune Fille, par Madame Bourdon ; Politesse et Bienveillance, par un ami de la jeunesse ; Lecture et Chant, par un ami de la jeunesse ; Politesse et Savoir-Vivre, par Madame Bourdon ; Manuel de Politesse et de Savoir-Vivre, par Pauline Olivier.

De T. K. Ramsay, écuyer, C. R. : Quatorze volumes des Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, depuis 1792 à 1808, moins les années 1799 et 1800.

peut arriver, notre feuille sert pour bien dire de pionnier au journalisme canadien. Nous n'avons rien épargné pour lui donner, tout en lui conservant sa spécialité distincte, un caractère d'universalité qui en fit un véritable magasin des sciences, des lettres, des arts et des connaissances utiles en général. Sans entrer jamais dans la polémique religieuse ou politique, nous avons tâché de faire en sorte que les vrais intérêts de la société fussent constamment servis par notre travail ; et s'il nous a été, quelquefois, absolument nécessaire de repousser des accusations portées contre le département public auquel nous servons d'organe, nous nous sommes efforcés de le faire le plus brièvement possible, en nous en tenant aux faits et aux chiffres, et de manière à ne point prolonger une polémique irritante.

Nous croyons donc avoir quelques droits à la bienveillance publique, et il semble que la modique somme qui est exigée pour l'abonnement à notre feuille devrait être payée volontiers par tous ceux de nos compatriotes qui ont à cœur de répandre dans le pays les connaissances utiles et d'introduire au foyer domestique un bon journal, c'est-à-dire un bon ami.

Lorsque nous avons commencé notre entreprise, il n'existait dans le Bas-Canada aucune revue, aucun recueil scientifique ou littéraire en langue française. Cependant plusieurs publications de ce genre avaient existé, quelques-unes même pendant assez longtemps. M. Bibaud, père, avait publié successivement plusieurs recueils dont le premier, *l'Aurore du Bas-Canada*, date de 1815, et le dernier, *l'Encyclopédie Canadienne*, s'imprimait en 1842. Ces divers recueils, et surtout celui qui avait pour titre *Bibliothèque Canadienne*, sont encore aujourd'hui les archives du goût littéraire et des études historiques et scientifiques dans notre pays pendant une période de vingt-cinq à trente ans. Plus tard, nous avons eu *l'Album Littéraire et Musical* de M. Letourneux, qui a fourni plusieurs volumes ; et diverses autres publications plus ou moins éphémères, tant à Montréal qu'à Québec. *La Roche Littéraire*, que rédigeait M. Emile Chevalier, venait d'interrompre sa publication lorsque parut notre journal ; elle la reprit l'année suivante, mais pour cesser bientôt.

Depuis que nous avons commencé notre œuvre, plusieurs revues et recueils ont paru et quelques uns ont maintenant une existence assurée. Nous avons aujourd'hui *l'Echo du Cabinet de Lecture*, qui est rendu à sa huitième année ; les *Soirées Canadiennes*, qui en sont à leur sixième année ; le *Foyer Canadien*, qui commence son quatrième volume ; la *Revue Canadienne*, qui commence sa troisième année ; et enfin *l'Echo de la France* et le *Feuilleton*, nés tous deux dans le cours de l'année qui vient de finir. Dans d'autres spécialités, nous avons aussi la *Revue Agricole*, la *Gazette des Campagnes* et la *Gazette Médicale*.

Le seul fait de l'établissement de toutes ces publications périodiques, sans parler de l'augmentation considérable du nombre de nos journaux politiques dans le court espace de dix ans, proclame bien haut la vive impulsion qu'a reçue le mouvement intellectuel de notre pays ; c'est un indice évident des progrès qui, depuis une vingtaine d'années, se sont faits dans l'instruction publique.

Si nous voyons avec un vif plaisir toutes ces louables et utiles concurrences, nous n'en devons pas moins rappeler au public les droits tout particuliers que notre œuvre peut faire valoir et combattre les préventions qui empêchent peut-être quelques personnes de contribuer à son succès.

**JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

MONTREAL (BAS-CANADA), JANVIER, 1866.

**NOTRE JOURNAL.**

Nous commençons aujourd'hui la dixième année de ce journal. Nous souhaitons à tous nos abonnés, à tous nos lecteurs la réalisation de leurs vœux les plus chers. Pour notre part, en commençant notre tâche, nous nous sommes proposé un but bien simple mais qui comporte le meilleur vœu que l'on puisse former : RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR, telle a été notre devise.

Or, nous croyons sincèrement qu'une des choses les plus propres à donner ce résultat, c'est de propager parmi le peuple le goût des lectures bonnes, saines et instructives. En dehors de ses fonctions administratives, si nous pouvons ainsi nous exprimer, notre journal, nous osons le dire, a fait sa bonne part de cette œuvre. Répandu sur toute la surface du pays, pénétrant dans les municipalités les plus pauvres et les plus reculées, et quelquefois même en des endroits où aucun autre journal ne

Et d'abord, nous ne sommes point certains que le seul fait de la subvention que le gouvernement accorde au *Journal de l'Instruction Publique* ne refroidisse le zèle de bien des gens qui, autrement, se feraient un devoir de devenir nos abonnés. Il semble que toute chose à laquelle le gouvernement prête son concours, à quelque degré que ce soit, n'ait plus besoin du secours de personne. Il y a mieux, c'est que l'on se croirait presque volé si l'on aidait de ses deniers ou de ses efforts une entreprise soutenue ou subventionnée par l'Etat. Qu'est-ce cependant autre chose qu'une entreprise à frais communs, dans laquelle on a soi-même, bon gré mal gré, une mise de fonds, et dont le succès nous intéresse personnellement? C'est absolument comme si l'on refusait son patronage à une compagnie de banque ou d'assurance ou à une association quelconque parce qu'on y possède des parts.

Le titre de notre journal, sa spécialité qui devraient lui servir de passeport et d'introduction dans toutes les familles, sont peut-être aussi, à l'insu de bien des gens, la cause d'un certain éloignement. Tel est le caprice de notre souverain seigneur et roi le public, que les articles littéraires ou scientifiques, qu'il lirait avec plaisir dans une revue plus légère, perdent de leur attrait par le voisinage des renseignements officiels et des articles de pédagogie. Nous croyons cependant que ces renseignements eux-mêmes, que ces écrits des maîtres de la science de l'éducation que nous reproduisons, non seulement ne font aucun mal à ceux qui ne les lisent pas, mais sont au contraire très-susceptibles de faire du bien à ceux qui daignent les lire.

On ne soupçonne pas assez, dans le public lisant, que la même lecture qui peut convenir à un instituteur ou à une institutrice ne rabaisserait aucunement l'intelligence la plus élevée et la mieux nourrie. On paraît croire que Fénelon, Dupanloup, Overberg, Braun, Théodore Barrau, M<sup>me</sup> de Maintenon, M<sup>me</sup> Guizot, et une foule d'écrivains distingués qui marchent sur leurs traces, ont écrit ou n'écrivent que pour une certaine classe d'hommes, et que le premier devoir d'un père ou d'une mère de famille, c'est d'ignorer tout ce qui a été dit sur l'éducation des enfants.

Nous devons avouer aussi que nous sommes privés de deux très-puissants attraits, mais nous ne les regrettons pas. Les discussions politiques nous sont formellement interdites, et nous n'avons cru devoir donner au roman et à la nouvelle qu'une part fort restreinte dans nos colonnes littéraires. La poésie, la critique littéraire, l'histoire du Canada, la bibliographie, les nouvelles du monde des sciences et des lettres, la biographie des hommes célèbres de notre pays et de l'étranger, les découvertes des arts et de l'industrie nous ont paru mériter la plus grande partie de l'espace dont nous pouvons disposer en dehors des avis et des documents officiels.

Sans doute que, si l'on tient compte de toutes ces circonstances, le *Journal de l'Instruction Publique* a reçu un patronage d'abonnements plus étendu et plus libéral peut-être qu'on n'avait le droit de s'y attendre. Ses recettes, chaque année, sont beaucoup plus considérables que celles du *Journal of Education* du Haut-Canada; mais, malgré cela, ses finances, sur le tout, sont moins prospères, par la raison toute simple que le département de l'instruction publique du Bas-Canada n'a pour publier deux journaux, l'un anglais et l'autre français, qu'une subvention égale à celle que reçoit le département du Haut-Canada pour la

publication d'un seul journal. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour solliciter la bienveillance publique que nous ne retirons de notre œuvre aucun profit personnel, et que tout excédant des recettes sur les dépenses serait employé à l'amélioration du journal. Chaque abonné est donc par là-même intéressé à étendre notre circulation.

C'est ici pour nous l'occasion d'adresser des remerciements tout particuliers à plusieurs amis de l'éducation qui ont fait de louables efforts pour propager notre œuvre. D'assions-nous blesser sa modestie, nous devons encore une fois mentionner le nom du révérend M. Harper, curé de St. Grégoire, dans le comté de Nicolet, qui, depuis que le journal existe, nous a transmis régulièrement chaque année le montant de vingt abonnements.

Nous devons aussi de bien sincères remerciements à la presse française de ce pays qui, en toute occasion, s'est montrée remplie des meilleures dispositions à notre égard et a parfaitement compris qu'en éveillant le goût de la lecture et des journaux dans toutes les classes de la société, notre feuille lui préparait les voies et lui servait, comme nous l'avons déjà dit, de pionnier et de précurseur.

#### Bibliothèque du Département de l'Instruction Publique.

Cette bibliothèque, qui, comme l'on sait, est ouverte au public pour lecture et consultation (quoique la circulation des livres ne soit plus permise), compte maintenant plus de 12,000 volumes. Beaucoup de jeunes gens studieux pourraient dire de quelle utilité elle leur a été et quelle part elle a eue dans le mouvement littéraire dont nous parlions dans l'article précédent. Elle se compose en grande partie des dons qui ont été faits par des amis de cette institution et que l'on a pu voir mentionnés de temps à autres dans nos avis officiels.

Nous devons attirer l'attention sur le don généreux que M. Ramsay vient de faire de quatorze des plus anciens volumes des journaux de l'Assemblée Législative du Bas-Canada. La bibliothèque possédait déjà quelques volumes de cette collection, maintenant très-rare. Le Département serait infiniment obligé à ceux qui, à l'exemple de M. Ramsay, lui aideraient à en combler les lacunes. Quelques volumes épars sont de peu de valeur entre les mains de ceux qui les possèdent, tandis qu'ils deviennent de la plus grande utilité en complétant une collection tenue constamment à la portée de ceux qui veulent étudier et consulter. Il manque encore les années suivantes: 1799 et 1800; de 1809 à 1817 inclusivement; de 1820 à 1824 inclusivement, et les années 1831, 34, 36 et 37.

#### Conférence Annuelle de l'Association des Instituteurs du District de St. François.

Cette conférence s'est tenue à Huntingville, Assect, les 22 et 23 décembre dernier.

Environ vingt instituteurs et institutrices, quelques-uns des directeurs des principales académies du district et les professeurs des collèges de Lennoxville et de Richmond, étaient présents.

Les séances furent présidées par le Rév. M. Nicolls, D.D., Principal de l'Université de Lennoxville.

Les messieurs suivants furent élus aux charges de l'institution pour la nouvelle année: Président, M. le Principal Graham, de Richmond; vice-présidents, M. le Professeur Miles, de Lennoxville, et M. Shonyo, de Hatley; secrétaire, M. Duff, de Richmond. Membres adjoints du

bureau de direction : MM. Johnson, de Stanstead ; Smith, de Windsor, et Evony, de Durham.

Le rapport de la commission chargée de décider du concours pour les prix offerts par M. Sunborn fut lu. Aucun des essais sur le sujet : " Les défauts de notre système d'écoles publiques," ne fut jugé digne du premier prix. Le second prix fut divisé entre Mlles Lucrèce Lovejoy, de Barnston, et Harriet Benton, de Stanstead.

M. Jordan, d'Eaton, fit une lecture sur la calligraphie, et M. Johnson, de Stanstead, en fit une autre sur les progrès de la lecture et de l'épellation dans les écoles publiques.

M. Duff prononça un discours sur l'importance de l'éducation pédagogique, et M. Miles en fit un autre sur les avantages qu'offrirait l'établissement d'une école normale dans les cantons de l'Est.

Il fut passé une résolution nommant une commission chargée de conférer avec le Conseil de l'Instruction Publique, sur le règlement qui proscribit l'usage des livres non-approuvés, après le 1er juillet prochain.

Il fut aussi passé une autre résolution nommant une commission chargée de demander à l'Exécutif, par requête, que le corps enseignant des cantons de l'Est soit représenté dans le Conseil de l'Instruction Publique.

**Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.**

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur BATER, pour l'année 1862.

*Suite.*

COMTÉ DE CHATEAUGUAY.

*St. Jean-Chrysostôme No. 1.*—L'école dissidente était fermée.

Les affaires scolaires de cette municipalité sont dans un meilleur état que par le passé. L'opposition à la loi d'éducation et à la cotisation a entièrement disparu.

Les affaires monétaires s'améliorent plus lentement, et l'on est en arrière encore dans le paiement des salaires des instituteurs.

10. *St. Jean-Chrysostôme No. 2.*—Les écoles mixtes (sous le rapport des croyances) ont été visitées par M. l'inspecteur Grondin et moi. Il y en a 2 : celles des Nos. 8 et 14, toutes deux faisant des progrès satisfaisants.

Les écoles des Nos. 1, 11 et 13 sont protestantes et ont été visitées par moi seul. Elles sont prospères, surtout celles des Nos. 1 et 11.

11. *Hemmingford.*—Il y a encore quelques écoles dans cette localité où les progrès sont bien faibles. Depuis peu, néanmoins, on peut s'apercevoir qu'il y a un changement notable pour le mieux.

12. *La Chute.*—Toutes les écoles de La Chute sont sur un pied satisfaisant. Il y a aussi progrès évident dans la manière d'enseigner, des instituteurs.

Les commissaires actuels méritent des éloges pour leur empressement à remplir leurs devoirs.

Le collège mérite la faveur publique : les professeurs n'épargnent rien pour faire faire des progrès aux élèves.

13. *Gore et Wentworth.*—Les habitants de Gore et Wentworth sont pauvres et, de plus, peu zélés pour les écoles ; aussi celles-ci sont-elles médiocres, à l'exception de l'école de l'arrondissement No. 1.

J'ai lieu d'espérer que le président actuel des commissaires, le révérend M. Griffin, pourra mettre les écoles sur un pied préférable.

14. *Chatham, No. 1.*—Les commissaires de cette localité s'appliquent avant tout à faire un choix judicieux des instituteurs dont ils ont besoin, et, jusqu'à présent, leurs efforts dans ce sens ont été couronnés de succès ; car tous les instituteurs engagés cette année, sauf un ou deux, sont bien capables, et leurs écoles ont fait des progrès, quoique plusieurs aient été fréquentées avec irrégularité.

15. *Chatham, No. 2.*—C'est un grand avantage pour une municipalité lorsque l'inspecteur a la coopération des commissaires ou des syndics, et que ses suggestions sont écoutées. Il en est ainsi pour Chatham No. 2. Séparée pour les fins scolaires depuis peu, cette municipalité a déjà bâti deux maisons d'école, dont une est la plus jolie de toutes celles du township de Chatham. Quant aux écoles, elles sont dans une bonne voie de progrès.

Le secrétaire est capable et se rend bien utile.

16. *St. André.*—Toutes les écoles de cette municipalité ont été en opération assez régulièrement, excepté 3.

Les deux académies donnent toujours des résultats satisfaisants.

Les commissaires et les syndics, ainsi que leurs secrétaires, sont zélés et ponctuels.

17. *Greenville.*—Il n'y a rien de fait ici, par rapport à l'opposition des contribuables à la cotisation.

18. *Harrington.*—Tout ce qui a rapport à Greenville s'applique également à Harrington.

CITÉ DE MONTRÉAL.

Les écoles de Montréal, placées sous ma surveillance, continuent de marcher de succès en succès. Le nombre des élèves va toujours en augmentant. L'école modèle de M. Arnold est sur un excellent pied, et les élèves y font des progrès fort remarquables, surtout en arithmétique.

Extraits des rapports de 1862.

En parcourant les rapports de M. Bruce pour cette année (rapports que cet inspecteur fait toujours avec beaucoup de soin), nous trouvons les chiffres suivants :

Nombre d'écoles tenues sur un très-bon pied 23 ; tenues sur un bon pied, 54 ; sur un bon pied, mais avec un peu moins de progrès, 43 ; tenues d'une manière passable, 17 ; nombre d'écoles médiocres, 9.

En tenant compte des écoles protestantes de la cité de Montréal, au nombre de 60 et dont 40 sont sur un excellent pied, on trouve le nombre de 167 institutions d'éducation dans le district de M. Bruce qui donnent des résultats satisfaisants. C'est là, sans doute, une bonne proportion.

M. Bruce se plaint, en même temps, à reconnaître que les préjugés, les vues étroites en ce qui concerne les écoles, disparaissent promptement. Plus l'éducation se répand dans les campagnes, mieux on sait en apprécier les bienfaits.

M. Bruce se plaint, néanmoins, du manque d'énergie de quelques commissaires et syndics, qui, dans la crainte de devenir impopulaires, n'ont pas le courage qu'il faudrait avoir pour protéger les instituteurs contre les caprices et les injustices des contribuables. " Ceci, dit-il, est un grand obstacle qu'il est bien difficile de surmonter. Les instituteurs sont, pour la plupart, pleins de zèle et disposés à s'instruire de plus en plus ; mais rien n'est plus propre à les décourager que de se voir en lutte aux tracasseries que leur suscitent quelquefois les coteries qui se rencontrent dans quelques paroisses. Déjà, ce district d'inspection a perdu plusieurs instituteurs capables qui ont été remplacés par d'autres peu dignes d'être employés."

Le district de M. Bruce renferme près de 13,000, enfants fréquentant les écoles.

Il y a, en outre, 106 bibliothèques contenant 69,568 volumes.

Extrait des Rapports de M. l'Inspecteur BRUCE.

COMTÉS DE HUNTINGDON, PARTIE DE CHATEAUGUAY ET D'ARGENTEUIL, ET LA POPULATION PROTESTANTE DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

Premier Rapport.

Ce rapport démontrera qu'il y a beaucoup plus de progrès actuellement que je n'ai pu en constater dans mes autres rapports. Sur toutes les écoles en opération, depuis ma dernière visite, il ne s'en trouvait que 11 qui n'étaient pas satisfaisantes, dont 3 dans la paroisse de St. Amiot, 2 à Dundee, 2 à Godmanchester, 1 à Hinchinbrooke, 1 à Franklin, 1 à St. Jean-Chrysostôme et 1 à Hemmingford.

Des autres écoles, 9 sont tenues sur un excellent pied ; 56 sont dans un état satisfaisant, 43 sont en voie de progrès.

Il y a encore bien des obstacles à surmonter pour pouvoir mettre nos écoles au niveau qu'elles devraient occuper. Mais il est clair que plusieurs de ces obstacles disparaissent chaque année. L'ignorance de la loi, l'apathie, le peu de considération pour les instituteurs, les minces salaires qui leur sont généralement accordés et l'irrégularité avec laquelle plusieurs reçoivent leur salaire, sont autant d'entraves à l'avancement de l'éducation. Mais je considère comme obstacles sérieux :

1. Le nombre considérable d'instituteurs incapables auxquels les bureaux d'examineurs octroient des diplômes. Il y avait peut-être, dans le principe, une raison de se montrer moins sévère qu'aujourd'hui dans les examens des candidats ; car, alors, les instituteurs étaient en petit nombre ; mais aujourd'hui, cette raison n'existe plus, et ce qu'il nous faut, ce sont de bons instituteurs, habiles, expérimentés et dévoués.

2. Le second obstacle, que je considère comme bien grave, c'est le manque d'assiduité à l'école. Dans certaines localités, ce mal, qui paralyse tout progrès, en est venu à un point qu'il n'y a plus moyen de conserver l'ordre dans les classes, et cela, d'ailleurs, tend à décourager l'instituteur le plus zélé.

Les examens, suivant moi, sont un des devoirs les plus importants

de l'inspecteur. Ces examens, s'ils sont bien faits, doivent rendre justice au maître et à l'élève, et doivent, en outre, faire naître le goût et l'amour de l'école dans le cœur des contribuables. Pour obtenir les bons résultats que sont appelés à produire les examens par l'inspecteur, voici, d'après mon expérience, la manière de les faire.

1. Durant tout le temps de l'examen, avoir le journal quotidien de l'école sous les yeux.

2. Afin de rendre justice, autant qu'il est possible, à l'élève et au maître, l'inspecteur doit, pour juger des progrès de l'élève qu'il interroge, avoir égard à son âge, au nombre d'années qu'il vient à l'école, à son assiduité, aux talents dont il est doué. Le journal de l'école lui fournira les renseignements nécessaires sur les trois premiers points : quant aux talents de l'enfant, le maître peut le renseigner sur ce point.

2. L'examen doit se faire par classes, les unes après les autres, et il faut avoir bien soin de ne pas questionner les enfants sur des leçons qu'ils auraient préparées d'avance et sans les avoir comprises.

4. Pour se rendre compte des résultats, l'inspecteur doit avoir égard aux réponses qui ont été données, à la méthode suivie par le maître, aux connaissances de chaque élève lors de son entrée à l'école. Il doit aussi s'assurer si le maître n'a pas négligé telle ou telle classe, comme c'est souvent le cas ; si les leçons ont été données de manière à rendre la classe agréable, surtout aux plus jeunes des élèves.

5. L'inspecteur doit ne pas faire subir un examen trop long aux jeunes commençants. Il doit pouvoir juger d'un coup-d'œil de leurs progrès.

Ci-suit un examen de chaque municipalité en particulier :

1. *Elgin*.—Toutes les écoles de cette municipalité sont en opération. 3 font des progrès et les 2 autres ne sont que médiocres. Les institutrices des Nos. 2 et 3 manquent d'expérience et de capacité. Les salaires sont payés irrégulièrement.

2. *Huntingdon*.—Toutes les écoles sont ici en opération. Celles qui sont sous le contrôle des commissaires sont conduites avec habileté et beaucoup de succès. L'académie n'a pas autant d'élèves que par le passé ; le maître qui la dirige est, néanmoins, très-capable.

L'école dissidente du village fait des progrès.

Il serait à souhaiter que les commissaires et les syndics s'acquittassent de leurs devoirs avec autant de zèle que les instituteurs.

3. *Godmanchester*.—L'on change si souvent d'instituteurs dans cette localité, qu'il y a peu d'écoles produisant de bons résultats. Les mieux dirigées sont celles des arrondissements Nos. 2, 5, 6 et 10.

Des écoles dissidentes, celle du No. 1 est de beaucoup la meilleure ; celle du No. 3 est médiocre, et il serait mieux de fermer celle du No. 2.

4. *Dundee*.—Les commissaires de Dundee sont pleins de zèle, et, grâce à eux, les écoles sous leur contrôle sont dans une meilleure voie, à l'exception de celles des arrondissements No. 5 et 7. Celle du No. 6, entre autres, est bien tenue, et a des élèves bien avancés en calligraphie et en arithmétique. C'est la seule école de cette municipalité où la grammaire et la géographie sont enseignées avec succès.

Ce qui nuit ici au progrès, c'est le changement fréquent des instituteurs.

L'école dissidente de Dundee, comme presque toutes les écoles dissidentes de ce district, fait peu de bien. Elle est souvent fermée, et lorsqu'elle est en opération, elle est conduite avec si peu d'habileté, qu'il est impossible que ses progrès soient satisfaisants.

5. *St Anicet*.—Il y a peu de changement dans l'état des écoles de St. Anicet, sauf l'école de l'arrondissement No. 12, dont les élèves sont beaucoup plus avancés que ceux des autres écoles, qui ne font que des progrès lents. Les commissaires, jusqu'à présent, n'ont pas été très-heureux dans le choix des instituteurs. Il est vrai que ceux qu'ils ont engagés étaient pourvus de diplômes ; mais il arrive si souvent que ceux qui en sont les porteurs n'ont ni l'aptitude ni la méthode désirable, qu'il n'y a pas moyen de se fier à ces brevets de capacité octroyés par les bureaux d'examineurs.

Les écoles dissidentes, à l'exception du No. 2, ont fait des progrès rapides. Les syndics me paraissent vouloir remplir consciencieusement les devoirs de leur charge, et s'appliquent surtout à faire un choix judicieux des instituteurs qu'ils engagent, ce qui a été bien souvent le sujet de difficultés sérieuses.

6. *Hinchinbrooke*.—Les instituteurs de cette municipalité sont capables et zélés. J'observe qu'ici il y a toujours de bons instituteurs, tandis que les townships voisins sont, bien souvent, dépourvus de bons maîtres. Je remarque encore que les commissaires de Hinchinbrooke n'ont pas la mauvaise habitude de plusieurs autres commis-

saires : cette manie de changer fréquemment d'instituteurs, de sorte qu'il y a progrès rapides, en général.

7. *Franklin*.—Toutes les écoles de cette localité fonctionnent très-bien, surtout celles des Nos. 1, 3, 4 et 5 ; de sorte qu'il n'y en a pas une seule dont je ne sois pas satisfait.

8. *St. Malachie*.—Je n'ai qu'un rapport favorable à donner sur les écoles de cette municipalité ; il n'y a exception que pour l'école dissidente, qui est tenue très-irrégulièrement et qui a eu rarement, pour la diriger, un instituteur habile. Les écoles qui ont le mieux réussi sont celles des Nos. 1, 2, 4, 5 et 7 ; celles des Nos. 3, 6, 10, 11 et 14 ont fait des progrès satisfaisants. La méthode dont on se sert dans ces écoles est bien propre à faire faire des progrès rapides aux élèves, et à faciliter le développement de leur intelligence.

9. *St. Jean-Chrysostôme*.—Les écoles de cette paroisse qui sont sous ma surveillance sont, en général, dans un état satisfaisant.

Deux des syndics m'ont accompagné lorsque j'ai fait l'examen de leurs écoles.

10. *Hemmingford*.—Les écoles sont sur un meilleur pied que par le passé. Les maisons des Nos. 9 et 12 ont été détruites par le feu, il y a quelque temps, et ces arrondissements n'ont pas eu d'école depuis.

Des 3 écoles dissidentes, il n'y en a qu'une en opération ; elle est médiocre et mal pourvue de bancs et de tables. Il eût été préférable que ces écoles fussent demeurées sous le contrôle des commissaires.

11. *St. André*.—Lors de ma visite, il y avait dans St. André 7 écoles en opération : 3 sous le contrôle des commissaires et 4 écoles dissidentes. Toutes étaient en bonne voie de progrès, surtout l'académie anglaise et les écoles des Nos. 6 et 13.

L'académie française, pour n'avoir pas aussi bien réussi, a néanmoins donné des progrès satisfaisants. Si les élèves ne sont pas aussi avancés que ceux de l'académie anglaise, cela est dû à leur manque d'assiduité et au changement trop fréquent des maîtres qui la dirigent.

12. *La Chute*.—Je suis heureux de pouvoir faire un rapport favorable de toutes les écoles de cette municipalité, dirigées par des personnes possédant une bonne méthode d'enseignement.

Le collège est habilement dirigé, et le résultat de l'examen que j'y ai fait, et qui a duré deux jours, lui est tout à fait favorable.

Les contribuables me paraissent généralement animés des meilleures dispositions.

Il est à regretter que quelques-unes des écoles ne soient pas fréquentées avec plus d'assiduité.

13. *Gore et Wentworth*.—Il n'y avait que 3 écoles en opération lors de ma visite ; elles ont fait des progrès satisfaisants. On n'a pu obtenir des maîtres suffisamment capables pour 2 écoles situées dans Gore. Les contribuables de Wentworth ont suscité beaucoup de difficultés aux commissaires, et sans motif légitime. Ces difficultés ont eu pour effet de tenir les écoles fermées depuis deux ans.

14. *Chatham, No. 1*.—Je n'ai pas de rapport défavorable à faire sur aucune des écoles de cette municipalité. Celles des arrondissements Nos. 2, 5 et 6 sont les mieux dirigées et les plus avancées.

15. *Chatham, No. 2*.—Il y a ici 5 arrondissements et 3 écoles sur pied, dont les progrès ont été passablement bons. Il y a trop peu d'assiduité et l'on change trop souvent de maîtres pour que ces derniers puissent faire des progrès plus satisfaisants à leurs élèves.

Les commissaires me paraissent dévoués et disposés à promouvoir les intérêts de leurs écoles par tous les moyens en leur pouvoir.

16. *Greenville*.—L'opposition que l'on fait dans Greenville à la loi d'éducation continue comme par le passé. On aime mieux se contenter d'écoles comme celles qui ont été en opération, on ne pas en avoir du tout, que d'être forcé par la loi à payer pour leur soutien. Les raisons qu'on donne pour s'opposer avec tant d'acharnement à la loi sont nombreuses. Le résultat de cette opposition, c'est que les enfants grandissent dans l'ignorance, et qu'ils se trouvent privés, par la faute de leurs parents, de l'instruction qu'ils pourraient recevoir.

17. *Harrington*.—Tout ce que je viens de dire de Greenville s'applique également à Harrington.

#### — CITÉ DE MONTRÉAL.

Les 2 écoles de cette ville placées sous ma surveillance continuent dans leur voie de succès. L'école modèle de M. Arnold mérite une mention spéciale. Le nombre d'élèves qui la fréquentent a triplé depuis la date où je la visitai pour la première fois, et les progrès ont aussi continué d'aller en augmentant.

Quant à l'autre école, tenue par M. Robertson, il serait préférable qu'il y fût ajouté une classe séparée pour les filles, conduite par une

monitrice. De cette manière, l'école de M. R. augmenterait rapidement et mériterait davantage l'encouragement du public.

Second rapport.

Dans ce rapport, M. Bruce donne pour obstacle au fonctionnement de la loi d'éducation et aux progrès des écoles, les mêmes à peu près que ceux qu'il a déjà mentionnés dans ses rapports précédents. Il constate en même temps que le nombre d'écoles mal tenues va toujours en diminuant, et qu'aujourd'hui il n'y en a pas une seule qui n'ait pas, au moins, opéré quelque bien.

M. Bruce fait ensuite les remarques suivantes au sujet des matières enseignées dans les écoles de son district.

**Lecture.**—Cette partie si importante de l'enseignement primaire est enseignée avec plus de méthode que par le passé. Les élèves apprennent à lire plus vite et paraissent mieux comprendre ce qu'ils lisent. Les communiants apprennent les éléments de l'orthographe au moyen de phrases écrites à la dictée sur l'ardoise, et c'est là un progrès.

**Calligraphie.**—Le nombre d'élèves auxquels on enseigne la calligraphie a augmenté de beaucoup, mais le nombre de ceux qui écrivent bien est encore plus considérable.

**Arithmétique.**—Les progrès en arithmétique sont bien satisfaisants, comparés à ce qu'ils étaient il y a quelques années. Une grande partie des élèves résolvait avec facilité les divers problèmes de l'arithmétique simple. Les instituteurs et les parents semblent mieux comprendre l'importance de cette partie de l'enseignement.

**Géographie.**—Il n'y a que 8 écoles où l'on n'enseigne point la géographie, et encore, est-ce dû aux parents, qui ne veulent pas acheter de livres de géographie, et aux commissaires, qui, de leur côté, refusent de pourvoir leurs écoles de cartes, mappemondes, etc.

**Grammaire.**—Il n'y a que 5 écoles où la grammaire ne s'enseigne pas, par la faute encore des parents, qui considèrent cette connaissance comme inutile, et refusent d'acheter les livres nécessaires à leurs enfants.

Je regrette d'avoir à dire qu'il y a plusieurs instituteurs dont les connaissances en grammaire ne leur permettent pas de l'enseigner avec efficacité. D'ailleurs, les livres dont on se sert ne sont pas toujours adaptés aux bonnes méthodes.

**Composition.**—Cette matière est enseignée dans 80 écoles, et, dans plusieurs, avec succès. Je ne me rappelle pas qu'il y ait eu une seule école, il y a 10 ou 11 ans, où l'on formât les élèves à la composition.

**Musique vocale.**—Je regrette beaucoup qu'il y ait aussi peu d'écoles où l'on enseigne à chanter. Suivant moi, on devrait chanter dans toutes les écoles.

**Dessin.**—Le dessin est aussi de beaucoup trop négligé. L'écriture et le dessin devraient s'enseigner en même temps; et dans les écoles où cela se pratique, on remarque que les élèves acquièrent une bonne main plus vite et plus facilement.

Par l'examen succinct de chaque municipalité, il sera facile de se rendre compte des progrès opérés depuis mon dernier rapport, c'est-à-dire depuis 6 mois.

1. **Elgin.**—Les écoles de cette municipalité étaient toutes ouvertes lors de ma visite, excepté celle du No. 3, fermée temporairement. Il n'y a aucune des écoles dont je ne puisse parler favorablement; seulement, celle du No. 2 n'est pas fréquentée assez régulièrement.

Il est à regretter que les commissaires ne veillent pas de plus près à leurs affaires pécuniaires.

2. **Dundee.**—J'ai trouvé deux écoles fermées: celle du No. 2 et l'école dissidente. Aucune d'elles n'a été tenue régulièrement depuis quelque temps. L'école dissidente devrait être réunie au No. 7; cette réunion permettrait de former une bonne école stable.

Les autres écoles qui étaient en opération ont fait des progrès rapides, surtout celle des Nos. 1 et 6, celle du No. 5 étant la moins avancée.

Les commissaires et le secrétaire-trésorier méritent des éloges pour leur diligence à remplir leurs devoirs.

3. **St. Aneet.**—Les écoles de cette paroisse ne sont pas ce qu'elles devraient être, pour la raison que l'on change d'instituteurs trop souvent. Les commissaires se rendent trop facilement à la volonté des contribuables sur ce point. Mes remontrances à ce sujet sont demeurées jusqu'à présent à l'état de lettre morte.

Les écoles qui ont fait le plus de progrès sont celles des Nos. 3, 4 et 12, sous le contrôle des commissaires, et celles des Nos. 1, 3 et 4, sous celui des syndics. Les autres sont inférieures, mais dans un état satisfaisant.

Je remarque que, généralement, les contribuables, ainsi que les commissaires et les syndics, manifestent peu de zèle.

4. **Godmanchester.**—Les écoles de cette municipalité sont à peu près ce qu'elles étaient lors de ma dernière visite; celle du No. 8, sous le contrôle des commissaires, est la moins avancée.

5. **Hinchinbrooke.**—Je n'ai que du bien à dire des écoles de cette municipalité, qui marche graduellement vers le progrès: il y a exception, toutefois, pour l'école dissidente. Cet état d'infériorité est dû aux changements trop fréquents de maîtres et au manque de capacité chez plusieurs de ceux qu'on emploie. La maîtresse actuelle, néanmoins, si on lui laisse quelque temps la direction de cette école, fera mieux que ses prédécesseurs.

Les commissaires et leur secrétaire s'acquittent bien de leurs devoirs.

6. **Franklin.**—Toutes les écoles en opération sont tenues convenablement; les progrès étant faibles en écriture et en grammaire seulement.

Les livres tenus par le secrétaire sont dans un ordre parfait.

7. **Huntingdon.**—Toutes les institutions d'éducation supérieure et primaire continuent de marcher de succès en succès. Les progrès seraient encore meilleurs pour l'école dissidente, si elle était mieux pourvue de livres et d'autres objets nécessaires, et si elle était mieux fréquentée.

8. **St. Malachie.**—Je n'ai qu'un rapport favorable à faire sur les écoles de St. Malachie.

Les commissaires, dont quelques-uns m'ont accompagné dans ma visite (ainsi que plusieurs des parents), sont diligents à s'acquiescer de leurs devoirs. Les livres du secrétaire sont bien tenus.

9. **St. Jean-Chrysostôme No. 1.**—J'ai visité 2 écoles dans cette municipalité: elles sont toutes deux bien dirigées. Il y a aussi augmentation dans le nombre d'élèves les fréquentant.

Revue Bibliographique.

*De la Politesse et du Bon Ton, ou Devoirs d'une Femme Chrétienne dans le monde*, par la Comtesse Drohojowska; 2<sup>e</sup> édition. Paris, 1860.—*Du Bon Langage et des Locutions Vieilles à éviter*, par le même auteur.—*L'art de la Conversation au point de vue Chrétien*, par le R. P. Huguet; 2<sup>e</sup> édition. Paris, 1860.—*De la Charité dans les Conversations*, par le même auteur. (1)

(Suite.)

Après avoir parlé des visites d'étiquette, l'auteur traite des visites d'amitié et des visites de charité. Les premières exigeraient, il semble, peu d'avis: le cœur et le bon sens doivent tout dire. Cependant, combien de personnes, qui prétendent ne manquer ni de l'un ni de l'autre, rendent leur amitié fort lourde par leur indiscretion? L'abnégation fait le charme de l'amitié et en assure la durée. En dehors des cloîtres cependant, et en dehors du cercle d'un très-petit nombre de personnes très-pieuses et très-dévouées, on se recherche soi-même dans ses amis, et bien loin d'aller jusqu'à cette rare vertu que l'auteur nous propose, avec raison, comme la plus sûre garantie de l'amitié, on croit toujours devoir, au moins, tirer parti de ses amis, sans leur nuire. Il y a cependant un sans-gêne dangereux, auquel beaucoup de gens se livrent sans s'en apercevoir, et qui est de fort mauvais goût. Aussi, agir chez ses amis absolument comme si l'on était chez soi, se servir sans façon de tout ce qui leur appartient, fureter dans les livres, dans les papiers, donner des ordres aux domestiques, c'est simplement le fait d'un homme mal élevé. (2)

Même chez ses amis, il ne faut point prolonger sa visite au-delà du temps où elle paraît plaire. Si la conversation languit, si votre ami paraît préoccupé, n'avez point l'air à vous en apercevoir, mais prenez la plus prochaine occasion qui se présentera de vous retirer. Si un tiers arrive, à moins que ce ne soit un ami commun, et que vous ne soyez bien sûr qu'il n'a point d'objet particulier dans sa visite, retirez-vous également après les premiers compliments. Dans toutes ces circonstances ne soyez point dupe de la politesse par laquelle on vous engage à demeurer. Trouvez une raison ou un prétexte pour persister dans votre projet de départ, à moins que vous ne sentiez que l'on a réellement l'intention de vous retenir.

(1) Voir la livraison de juin 1865 et les précédentes.

(2) Il n'y a rien de plus dangereux que d'abuser de la familiarité de ceux qui sont au-dessus de nous. Leur complaisance peut quelquefois se porter très-loin, mais gare à la goutte d'eau qui fait déborder le vase. En voici un exemple remarquable:

George IV, étant régent et Prince de Galles, avait admis dans son intimité un Français du nom de Brumel, qui donnait le ton à Londres par son élégance et ses belles manières. Un jour, celui-ci, qui avait déjà poussé très-loin ses avantages, eut l'impertinence de dire au prince: "George, tira la souquette." Le prince obéit; mais ce fut pour dire au laquais qui se présenta: "Reconduisez monsieur." Et de ce jour il ne revit le beau Brumel, le prince des dandys.

Le chapitre tout entier des *visites de charité*, trop rares, hélas ! dans notre pays, où la charité ne se fait guère que par procuration, ce chapitre, disons-nous, mérite d'être copié :

« De toutes les visites, celles-ci sont, sans contredit, les plus précieuses, celles qui laissent après elles le plus de satisfaction et de joie ; on peut dire qu'elles sont faites à Dieu lui-même.

« Parmi les visites de charité, il en est de bien des sortes. Les unes, et ce sont les plus fréquentes, ont lieu dans de pauvres chaumières, dans de sombres mansardes ; elles portent avec elles l'aumône qui fait vivre, les soins matériels qui guérissent les plaies du corps et ne s'occupent qu'indirectement et comme par surcroît des souffrances de l'âme.

« D'autres, au contraire, franchissent le seuil de marbre des palais et vont porter la parole de vie là où respire l'abondance de tous les biens de la terre, mais où la douleur ou l'incrédulité ont néanmoins trouvé accès.

« D'autres fois encore c'est près d'une amie, d'une égale, que vous guide la charité, qui se cache alors sous le voile d'une simple amitié ; mais dans ce cas comme dans les autres, il ne faut pour bien faire des visites de charité, ni fortune, ni esprit, ni pouvoir : il ne faut que cette vertu par excellence du christianisme, l'amour de Dieu et du prochain !

« J'ai connu de pauvres filles du peuple qui faisaient d'excellentes visites de charité, pendant que des personnes opulentes ne savaient que distribuer de l'argent et écraser la misère sous le poids de leur méprisante pitié.

« Une jeune fille va voir la vieille nourrice de sa mère ; elle s'assied près d'elle, lui lit quelques lignes de son *Imitation*, la console et la caresse, vante le bon ordre de sa chambre et se réjouit avec elle de la petite aisance qui console sa vieillesse : visite de charité !

« Une amie est souffrante : on lui consacre une après-midi qu'on devait donner à une joyeuse réunion et on a grand soin surtout de ne pas lui laisser entrevoir qu'on pouvait employer plus gaiement son temps : visite de charité.

« Une infirme est exigeante, impérieuse ; ses amis, ses parents s'éloignent d'elle ; on fait taire sa susceptibilité, on s'installe le plus souvent possible près de son lit de douleur, et avec une prudente délicatesse, on lui parle de Dieu, du profit de la souffrance, de la consolation que donne la patience : encore visite de charité.

« On sait s'ennuyer à propos pour se rendre agréable à une personne éloignée de la religion ; on s'empare ainsi de son esprit, on étudie le chemin de son cœur ; on renouvelle des entretiens en apparence désintéressés, mais dont le but réel est le rachat de son âme : visite de charité !

« Ces quelques exemples suffisent pour vous faire comprendre ce que j'entends par visites de charité ; je laisse donc à votre cœur le soin de développer ce beau et fertile sujet, et je n'ajoute que quelques réflexions sur la toilette dans les visites, que j'extrais de mes précédents conseils.

« La mise doit être en harmonie avec le motif et le but d'une visite. La toilette rentre dans le domaine absolu de la politesse du cœur lorsqu'il s'agit de la mettre en accord avec le but et le motif d'une visite. Ainsi je ne vous engagerai pas à visiter vos pauvres, comme le font cependant bien des femmes qui se croient réellement charitables, avec une toilette recherchée, des étoffes de couleur voyante, des bijoux, des dentelles. Ne craindriez-vous pas, en effet, que ce luxe détruisit une partie de la bien que vous vous proposez ? Ne pourrait-il pas faire naître un sentiment d'envie, ou paraître en opposition flagrante avec les paroles de charité et de consolation que vous allez prononcer ? ... Dans tous les cas ne formerait-il pas au milieu des livrées de la misère, un pénible et triste contraste qui parlerait trop éloquemment à la nature humaine courbée sous le poids du malheur et qui vous ferait souffrir vous-même ?

« ... Allez-vous consoler une amie dans le deuil et la tristesse : que vos vêtements soient sombres et modestes, afin qu'ils ne donnent pas un démenti à vos protestations de sympathie, à vos assurances d'affection et de sincérité ; afin surtout qu'ils ne réveillent pas le douloureux souvenir du temps peu éloigné encore où elle-même était assez joyeuse pour prendre plaisir à se parer.

« Est-ce, au contraire, une amie malade qui vous appelle à son chevet, que vos vêtements n'affectent pas une apparence de deuil qui pourrait l'attrister ou l'inquiéter. Que tout votre extérieur soit gai et riant, et qu'elle ne trouve dans vos paroles qu'un intérêt bien tendre et bien affectueux mêlé à la tranquillité la plus complète sur son état. Ecoutez sans l'interrompre le récit de ses souffrances, n'en détournez point la conversation, même dans la pensée de l'en distraire, car les malades prennent souvent cette attention pour une marque d'ennui qui les froisse et les blesse. Surtout gardez-vous de cette manie commune à tant de femmes, de savoir et d'indiquer des remèdes à tous les maux.

« ... Les visites de mariage, de présentation, réclament du soin dans la parure et le déploiement de tout le luxe que vous aurez jugé à propos de vous permettre. Il serait peu convenable, en effet, pour les personnes auxquelles vous aurez fait de ces sortes de visites, de vous montrer plus parée dans des circonstances moins importantes.

« Evidemment si la politesse consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû ; si elle est une manifestation des vertus chrétiennes, l'art de mettre sa toilette en harmonie avec sa position d'une part, et d'autre part avec la simplicité et le tact que demandent la religion, le bon sens et la charité, est une partie intéressante du sujet qui nous occupe, puisque le costume peut et doit être pour nous un moyen de manifester nos sentiments de convenance, d'économie, d'ordre et de modestie.

« Elevez surtout votre cœur et votre esprit au-dessus de cette petitesse qui porte tant de femmes à placer leur bonheur, et l'on pourrait presque ajouter leur honneur et leur gloire, dans le luxe de leur toilette. Que le soin de la vôtre soit un devoir, rarement un plaisir et jamais une occupation sérieuse. En outre qu'une telle fatuité dans la pensée implique une femme frivole, légère et incapable par conséquent de comprendre et de remplir sérieusement ses devoirs de maîtresse de maison, elle entraîne entre autres fatales conséquences de dangereuses rivalités, des jalousies, de ces haines intimes, si je puis ainsi parler, qui altèrent les sentiments les plus naturels et mettent la discorde au sein des familles.

« Que de mésintelligence, de broileries même entre parents dont on se demande le secret, et qui s'expliqueraient aisément si l'on pouvait pénétrer les mystères d'une vanité blessée ou d'un triomphe d'amour-propre ! Et, ce qui est heureusement non pas aussi fréquent, mais plus appréciable, que de ruines et de malheurs entraînés par le luxe des femmes et leur amour de la toilette !

Le chapitre des diners mérite une attention particulière. Dans nos mœurs, le dîner est une institution sociale, que disons-nous ? un levier politique ! A aucune époque ne furent si vrais ces deux vers de Colnet :

« Tout se fait en dinant dans le siècle où nous sommes,  
Et c'est par des diners qu'on gouverne les hommes. »

On bien encore cet autre de Berchoux :

« Tel dote à l'entremets qui croit tout au dessert. »

Aux conseils donnés par l'auteur, nous en ajouterons donc quelques autres plus appropriés à nos usages, qui diffèrent beaucoup de ceux de la France sur ce point plus que sur tout autre.

« Le jour même où vous recevez une invitation à dîner, vous devez y répondre d'une manière bien précise ; c'est à-dire par un *oui* ou un *non* entouré de formules gracieuses et polies, mais sans aucune circonstance qui puisse donner lieu à une équivoque.

« Si par hasard il arrivait que, par suite de circonstances exceptionnelles, vous fussiez invité dans une maison où vous n'auriez jamais fait de visites, rien ne saurait vous dispenser d'y en faire une avant le jour fixé pour le dîner. Cette visite doit être faite en personne et non pas en envoyant une carte.

« Rien non plus ne peut vous dispenser de vous rendre à une invitation que vous avez acceptée, et votre premier, votre plus important devoir est de ne pas vous faire attendre, c'est-à-dire d'arriver à l'heure précise qui vous a été marquée ; plus tôt, vous courriez risque d'être importune et seriez preuve d'un manque d'usage ; plus tard, en outre de l'embarras que vous occasionneriez à vos hôtes, de l'ennui que vous donneriez aux conviés, et du tort réel que vous feriez au talent des cuisiniers, — vous le savez, un dîner réchauffé ne vaut jamais rien, — vous vous exposeriez personnellement à une fonte de dangers dont je vais vous donner un aperçu en vous racontant le charmant récit que nous a luissé ce sujet madame Turbé des Sablons. La faim est une mauvaise conseillère, et un estomac vide dispose plus à la médianee qu'à la critique qu'on ne saurait le croire.

« Il était tard, tout le monde attendait le dîner avec impatience, mais madame de Fontenay n'arrivait pas. C'était une femme passant sa vie à faire des rêves et n'osant penser un temps qui lui paraissait immobile, car le désordre faisait de son existence un cercle plein d'ennuis. Aussi ne savait-elle jamais l'heure et faisait-elle au hasard toutes ses actions. Ces actions, faites toujours à contre-temps, amenaient des scènes orageuses entre elle et son mari, et la brouillaient avec tout le monde. Comme on ne l'aimait pas, on s'emportait contre la fureur qu'elle avait de se faire attendre, et on parlait d'elle avec l'humeur que donnent l'impatience et la faim.

« — Elle est inapprouvable, disait l'un, et croit que cent mille livres de rente donnent le droit d'être impertinente. Partout elle se fait attendre.

« — Partout, c'est possible, reprenait vigrement M. de Saint-Élme ; mais chez moi ! ... c'est le prendre bien haut avec un homme dans sa position.

— Mon Dieu! disait une dame avec un air bénin, notre petite amie n'a point l'intention de trancher de la grande dame, j'en suis sûre; mais elle commence toujours sa toilette au moment où il faudrait qu'elle fût faite, et cette toilette dure une heure les jours de négligé. Madame de Fontenay est si coquette!...

— Ah! pour cela, c'est vrai, reprenait un petit-maître; je la vis un jour s'oublier un quart d'heure devant une glace; elle s'y regardait avec tant de complaisance, qu'elle oublia qu'elle avait trente témoins.

— Si elle n'était que coquette, passe encore; mais vous savez qu'elle bat sa femme de chambre quand un cheveu dépasse l'autre.

— Joignez à cela, s'il vous plaît, Madame, qu'elle est dédaigneuse, caustique... Vous savez sûrement la scène qu'elle a faite... Chut! la voilà avec quatre chevaux qui brûlent le pavé. Comment donc, mais cela vous efface, mon cher gouverneur.

— On annonce madame de Fontenay; M. de Saint-Elme vient à elle en lui disant:— Vous me voyez, Madame, dans la plus mortelle inquiétude; quel malheur vous est donc arrivé en route?

— Aucun.

— Ah! je devine, reprit une troisième personne, M. de Fontenay s'était servi de votre volante (voitures en usage aux colonies), et vous vous trouviez à pied.

— Eh! non, vous dis-je. Je n'ai eu ni malheur, ni contrariété.

— Impossible.

— Et pourquoi est-ce impossible?

— Parce que vous arrivez une heure trop tard.

— Quelle heure est-il donc?

— Sept heures.

— Bah! vraiment?

— Oui, Madame, sept heures, dit M. de Saint-Elme d'un air très-solennel. Je n'ai jamais diné si tard que lorsque que les immenses travaux de ma place m'en faisaient un devoir. Jus'qu'ici je n'avais pas eu un seul convive qui dépassât chez moi l'heure du dîner. Ces dames ont beaucoup souffert de ce retard.

— Moi, je meurs de faim.

— Moi, je suis prête à me trouver mal.

— Les plaintes, les récriminations étaient si générales et portaient un tel caractère de mécontentement, que madame de Fontenay fut intimidée.

— Madame de Saint-Elme, toujours bonne et patiente, passe près de la nouvelle arrivée, et lui dit tout bas:— Le dîner va nous fermer la bouche, consolez-vous donc; mais de grâce soyez exacte désormais, si vous voulez éviter les réflexions malignes qu'un estomac affamé suggère toujours contre la personne qui le fait jeûner.

— Clotilde, témoin de cette scène, se dit à elle-même: "Ah! que ma bonne maman avait raison lorsqu'elle exigeait de moi une exactitude scrupuleuse! Elle me répétait en riant: N'arrivons pas trop tard, cela donnerait le temps de mal parler de nous; n'arrivons pas trop tôt, car nous fatiguerions; arrivons juste: c'est arriver bien!"

— Madame de Fontenay n'avait jamais reçu une leçon si sévère; malgré sa légèreté ordinaire, sa brillante parure et sa voiture à quatre chevaux, elle fit une pauvre figure toute la soirée, et ne trouva de tous côtés que des physionomies hostiles et des reproches détournés, pleins de fiel. Que fut-elle devenue si elle eût pu deviner les méchancetés que son étourderie avait fait débiter sur son compte?"

(A continuer.)

**Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.**

Paris, novembre et décembre 1865.

**LESCARBOT :** Histoire de la Nouvelle France, contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les Français en l'Inde Occidentales et Nouvelle France, avec les Muses de la Nouvelle France, par Marc Lescarbot. Nouvelle édition, sur simile de l'édition originale de 1612; premier volume, 287 p. et une carte. Tross; sur papier velin, 12 fr.; sur papier de Hollande, 20 fr.

En annonçant, il y a quelque temps, la réimpression de Sagard et celle des Voyages de Jacques-Carlier, par le même éditeur, nous exprimions le désir de voir réimprimer Lescarbot et quelques autres ouvrages devenus très-rare aujourd'hui. Nous sommes d'autant plus heureux de voir notre rêve se réaliser, que les belles éditions de la librairie Tross ont, aux yeux des amateurs, un mérite presque égal à l'original. La nouvelle édition contiendra toutes les cartes de la première; elle formera trois volumes, dont le dernier a dû paraître le deux de ce mois.

**MUSIER :** La France Littéraire au XVI<sup>e</sup> Siècle, in-8, viii-260 p. Frank, 15 fr. C'est un catalogue raisonné des incunables français, c'est-à-dire, de tous les livres imprimés en France en langue française avant 1500.

**FLAMMARION :** Les Merveilles Célestes, lecture du soir, par Camille Flammarion, in-18, 410 p. et 30 pl. Hachette, 2 fr.

**LIAIS :** L'Espace Céleste et la Nature Tropicale, description physique de l'univers d'après des observations personnelles faites dans les deux hémisphères, par E. Liais, astronome; préface de M. Babinet, grand in-8, viii-606 p. Garnier, 20 fr.

**CHARLES :** Michel de Cervantès, sa vie, son temps, son œuvre politique et littéraire, par Emile Charles, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Nancy, in-8, 466 p. Didier, 7 fr. 50 c.

**MAINTENON :** Correspondance Générale de Mme de Maintenon, publiée, pour la première fois, sur les autographes et les manuscrits authentiques avec des notes et commentaires, par Théophile Lavallée, précédée d'une étude sur les lettres de Mme de Maintenon, publiées par La Beaumelle, tomes 1 et 2, in-18, 828 p. Charpentier. Chaque volume, 5 fr. 50 c.

Québec, décembre 1865.

**CALDWELL :** The Invasion of Canada in 1775, 19 p. Bureau du *Mercury*. C'est la publication d'une lettre ou relation inédite, écrite en 1776, sur le siège de Québec par l'armée d'Arnold et de Montgomery, l'auteur précédente. L'auteur, selon M. LeMoine, à qui nous devons la publication de ce manuscrit, serait le Major Henry Caldwell, père de feu Sir John Caldwell.

**PETITCLAIR :** Une Partie de Campagne, comédie en deux actes par M. Pierre Petitclair, 61 p. in-8. Joseph Savard.

Cette pièce, jusqu'ici inédite, avait eu, du vivant de l'auteur, un assez joli succès au théâtre de la rue St. Louis, à Québec. Elle vient d'être jouée pour la troisième fois. La publication qui en est faite est un hommage que M. Savard, parent et ami de feu M. Petitclair, a cru devoir à sa mémoire. Il y a de l'esprit, de la verve et du naturel dans cette bluette, et le travers de l'anglomanie y est ridiculisé d'une manière assez plaisante. Le langage populaire y est rendu fidèlement, à l'exception de quelques rares passages, où il semble plutôt emprunté aux traditions du théâtre de Molière que saisi sur le fait. Jouée par de bons amateurs et avec entrain, la pièce doit paraître bien meilleure encore qu'à la lecture.

**LE FOYER CANADIEN :** La livraison de ce recueil pour le mois de décembre contient une charmante causerie de M. de Gaspé sur les Récollets; un épisode de la guerre de 1775, par M. Valère Guillet, et des vers de deux jeunes poètes déjà connus de nos lecteurs, MM. Benjamin Sulte et James Donnelly. M. Donnelly, dont nous avons déjà publié une pièce, intitulée: "Le Jour de Pâques," possède une imagination vive, il a de l'ampleur dans les idées; sa muse aime les grands sujets et les traite avec un accent solennel et prophétique, témoins les vers qui suivent et qui commencent, à l'occasion du nouvel an, une très-belle évocation des siècles passés:

" O siècles qui dormez dans ces mers de ténèbres,  
Soulevez un instant de vos voiles funèbres  
Le mystérieux pli.  
Faites qu'en ce séjour une lumière s'ouvre;  
Des âges montrez-nous les débris que recouvre  
La mousse de l'oubli.

" Ah! les voilà... grand Dieu!... quel effrayant spectacle  
Se déroule au regard en ce noir réceptacle  
Des mondes et des temps!  
Voilà donc devant moi ces antiques fantômes,  
Qu'en tombant ont formé les fragiles atomes  
Qui se nomment les ans!"

Cependant, il y a plus d'une strophe vague, plus d'une expression hasardee. L'auteur a voulu lutter avec une des plus grandes difficultés de la poésie, celle que l'on éprouve à revêtir des formes de la versification des idées purement abstraites; il ne faut point s'étonner s'il n'y a point toujours réussi.

Par suite de la translation de l'établissement de M. Desbarats à Ottawa, le *Foyer* change d'éditeurs et va maintenant s'imprimer chez M. Darveau. En même temps, la direction annonce qu'elle va changer son mode de publication et jusqu'à la nature même de la rédaction. Le *Foyer*, dont l'abonnement sera désormais de deux piastres par année, paraîtra régulièrement, chaque mois, par livraisons de 96 pages, mais d'une impression plus compacte. Chaque livraison se divisera en trois parties distinctes: la première contiendra des essais d'histoire ou de littérature par des écrivains canadiens; la seconde sera une reproduction d'articles empruntés aux revues et aux recueils européens; la troisième contiendra une revue des événements du mois, un bulletin bibliographique, des nouvelles littéraires, anecdotes, etc. M. E. Gérin sera chargé de la rédaction de cette dernière partie.

**RACINE :** Discours prononcés, à Saint Roch de Québec, au Triduum de la Société de St. Vincent-de-Paul, les 11, 12 et 13 décembre 1865, par M. l'Abbé Antoine Racine, 52 p. in-8. Broussseau.

Ces discours contiennent un éloquent appel en faveur des œuvres de charité et de miséricorde qui ont été placées sous le patronage du grand apôtre de la charité dans les temps modernes. Pendant le cours de l'année 1864, les douze conférences françaises de Québec ont visité 369 familles et donné des secours à 1057 pauvres. L'œuvre des écoles est

parvenue, malgré ses faibles ressources, à habiller et à placer 45 enfants aux écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne. Six de ces enfants ont été mis en apprentissage au sortir de l'école. S'adressant aux membres de la Société, l'éloquent prédicateur leur dit, avec raison : " Ah ! au lieu de faire une visite à la hâte, de vous contenter de mettre sur la table les bons de pain de votre conférence, acceptez cet humble siège que le pauvre s'empresse de vous offrir ; ne rougissez pas de vous entretenir avec lui, de prendre dans vos bras l'enfant du pauvre ; entrez, avec un cœur chrétien et compatissant, dans les détails de toutes les misères de la famille que vous visitez ; compatissez à ses souffrances, à ses ennuis, à ses inquiétudes ; donnez-lui des conseils et offrez-lui quelques moyens de pourvoir à la subsistance de sa famille. Ce qui touche le pauvre jusqu'au fond de l'âme, c'est de voir qu'on pense à lui, qu'on s'occupe de lui et qu'on l'aime. Dans vos visites, agissez comme le bon Samaritain de l'Évangile. Vivement touché à la vue du malheureux qui nage dans son sang, il verse de l'huile et du vin dans ses plaies, il le bande, il le transporte dans une hôtellerie, et il demeure avec lui pour lui prodiguer ses soins."

**SUZOR :** Traité d'Art et d'Histoire Militaires, suivi d'un Traité de Fortifications de Campagne, par L. T. Suzor, in-8, 472 p. Desbarats.

M. Suzor a déjà donné au public plusieurs ouvrages dans la spécialité qu'il a adoptée. Comme nous ne les avons point tous mentionnés dans ce journal lors de la publication, nous allons en rappeler les titres. M. Suzor est l'auteur de l'*Aide-Mémoire du Carabinier*, ou *Tableau synoptique des évolutions d'un bataillon* ; des *Exercices et Manœuvres d'Infanterie* ; du *Code Militaire*, enfin, du *Guide Théorique et Pratique des Manœuvres d'Infanterie, accompagné d'une boîte de théorie*. Voilà, certes, qui fait honneur, non-seulement à M. le Colonel Suzor, mais encore aux entreprenants éditeurs qui ont donné au public canadien tous ces utiles travaux. Le nouvel ouvrage que nous avons maintenant sous les yeux, est une compilation des traités de MM. Vial, Villiaumé, Bannatyne, Blot et autres. Il est orné d'une photographie de feu Sir Etienne Taché, à qui l'auteur s'était proposé de dédier son travail.

Montréal, décembre 1865, janvier 1866.

**MONTREAL GAZETTE ILLUSTRATED SUPPLEMENT :** 18 p. in-4, à trois colonnes.

Ce cadeau du nouvel an, que le plus ancien journal de notre ville a offert à ses lecteurs, donne d'intéressants extraits d'un ouvrage qui commence à devenir rare : *Hochelaga Depicta*, et compare le Montréal d'aujourd'hui avec celui d'aujourd'hui. Il y a un plan de Montréal en 1758, que l'auteur de *Hochelaga Depicta* avait lui-même emprunté à l'ouvrage de Jeffrey, publié en 1760, et que feu M. Livernois avait reproduit par la photographie. Des vues des églises, des banques et autres édifices qui se sont élevés dans le cours de l'année, indiquent à quel état de prospérité la vieille *Hochelaga* est maintenant parvenue.

**LA REVUE CANADIENNE :** Les livraisons de septembre, octobre, novembre et décembre de cette revue contiennent la suite de *Jacques et Marie*, nouvelle acadienne, par M. Bourassa ; *L'Esprit et le Cœur*, par M. Hector Fabre ; un travail de M. le Grand-Vicaire Raymond, intitulé : *De l'Eglise et de l'Etat* ; le commencement d'une étude historique sur les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, par M. Gérin ; des articles bibliographiques, par MM. Senécal, De Bellefeuille et Royal, et les événements du mois, par M. Royal, qui a succédé à M. Bourassa dans cette partie de la rédaction. Ces divers travaux font honneur à notre jeune pays, et la *Revue* se maintient parfaitement dans la voie qu'elle s'était tracée à son début.

**L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL :** Cette utile publication a donné en prime, dans le cour de l'année, trois belles gravures sur acier : les portraits du héros de Châteauguay, de la Sœur Bourgeois et de Jacques-Cartier. Sa livraison de la nouvelle année nous arrive illustrée de deux gravures sur bois.

**TAYLOR :** Portraits of British Americans.

Les quatrième et cinquième livraisons de cette publication contiennent les biographies et les portraits photographiés de Sir Richard Graves MacDonnell, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; de M. Howe, homme d'Etat et littérateur du même pays ; du juge-en-chef Bowen, du juge Caron, président de la Commission du Code ; de M. Talbot, un des fondateurs de la colonie du Haut-Canada ; de M. Leitch, botaniste et professeur de l'Université de Queen's College ; de M. Campbell, ministre et ancien président du Conseil Législatif ; de M. Dorion, chef de l'opposition du Bas-Canada ; du Col. Irvine, aide-de-camp provincial ; et, enfin, de M. Hodges, l'ingénieur qui a présidé à la construction du Pont Victoria. Cette dernière biographie nous apprend un fait industriel qui, nous croyons, est peu connu ; c'est l'établissement, près de la rivière Bécancour, d'une exploitation de tourbe houilleuse, d'où M. Hodges espère pouvoir extraire un produit qui suppléera, jusqu'à un certain point, au manque de charbon dans les formations géologiques de notre pays.

### Petite Revue Mensuelle.

La fin de l'année a vu se réaliser les pressentiments qui existaient, en Europe, sur le sort du plus ancien de ses souverains. Léopold premier, roi des Belges, est mort, à son château de Læken, le 9 décembre.

Nous avons dit, dans notre dernière livraison, quelles conséquences certaines rumeurs attribuaient à cet événement, attendu de jour en jour ; mais nous avons exprimé, en même temps, combien ces projets et ces prédictions nous paraissaient invraisemblables. Tout ce qui s'est passé depuis la mort de Léopold tend à dissiper les doutes que l'on élevait sur la future indépendance de la Belgique. La lettre que l'empereur Napoléon a adressée au jeune souverain, Léopold II, la protection toute particulière que l'Autriche s'est empressée de montrer à l'allié de la maison de Hapsbourg, l'intérêt que prend l'Angleterre à l'œuvre de prédilection du grand ministre qu'elle vient de perdre, et qui, l'on s'en souvient, appelait la Belgique sa fille ; enfin, plus que tout cela, l'attitude du peuple belge lui-même, qui, averti par l'imminence du danger, semble comprendre que sa nationalité est en péril et paraît disposé à se rallier autour de son jeune souverain : tout indique que la Belgique ne mourra pas avec son vieux roi, et que la carte de l'Europe ne sera point encore une fois modifiée.

Léopold était né à Cobourg, le 16 décembre 1790, et avait, par conséquent, 75 ans moins quelques jours. Voici comment M. Forcade, dans la *Revue des Deux-Mondes*, apprécie l'étonnante carrière de ce petit prince allemand, qui, de malheur en malheur, en était arrivé à fonder une dynastie et un royaume, à se faire respecter par toutes les cours de l'Europe et à placer ses parents sur les marches de tous les trônes.

" Le romanesque, dit-il, a été pourtant mêlé à la vie de ce sage. Ce cadet, d'une petite maison d'Allemagne, a fondé l'influence européenne de la maison de Cobourg. Le point de départ de cette série de succès fut la bonne fortune qu'il eut de plaire à la princesse Charlotte, cette pauvre enfant née du plus triste des mariages, qui eut le malheur d'avoir pour mère la princesse Caroline, pour père le prince régent, et à qui la mort ravit d'avance le trône d'Angleterre. Léopold de Cobourg, veuf, demeura duc anglais de Kendal ; mais sa sœur avait épousé le duc de Kent. De cette union naquit bientôt la princesse Victoria ; le duc de Kent ne survécut guère à la naissance de sa fille, et Léopold servit de père à celle qui devait être la reine honorée que nous connaissons. Ce fut dans cette situation élevée et tranquille d'un homme qui avait dû d'abord se croire appelé à partager le pouvoir, sinon la dignité d'une reine d'Angleterre, et qui, plus tard, eut à veiller à l'éducation d'une princesse destinée à régner, que les événements vinrent convier le duc de Cobourg, transformé en patricien anglais, à jouer un rôle personnel. On voulait faire de lui, au commencement de 1830, un roi des Grecs. Il mit à son consentement des conditions qui furent refusées par les puissances protectrices du nouveau royaume hellénique. Il accepta, l'année suivante, la couronne constitutionnelle de Belgique, fondée par une révolution. Depuis lors, tout le monde a vu la grande place que le roi Léopold a faite à lui-même et aux siens en Europe. Il s'allia à la famille qui présidait alors aux destinées de la France, et par une princesse dont la Belgique mêle aujourd'hui, avec une délicatesse touchante, le pieux souvenir à son deuil, le sang français entra dans la dynastie belge. Peu d'années après, son neveu, le prince Albert, épousait, sous ses auspices, la reine Victoria, d'Angleterre. De nombreuses alliances placèrent la maison de Cobourg aux approches des premières couronnes. Ce n'étaient là que les signes extérieurs de l'influence du roi Léopold devenu le chef de la maison. Ce souverain, par les qualités de son intelligence et de son caractère, a pu remplir, en même temps, deux grands rôles : un rôle extérieur européen, et le rôle intérieur d'un roi constitutionnel parfait. Il était admirablement placé et il avait qualité pour intervenir entre les grandes cours par le conseil, les bons offices, la médiation. Il pouvait faire écouter ses avis, avec une égale confiance, par les chefs de gouvernement en France, en Angleterre, en Autriche, en Russie, et on a pu dire de lui, sans exagération, qu'il était le juge de paix de l'Europe."

Parmi les combinaisons que Léopold avait inventées pour établir solidement sa dynastie, s'est trouvé le mariage de son fils aîné à une princesse autrichienne, et de sa fille à l'archiduc Maximilien d'Autriche, maintenant empereur du Mexique. Léopold était protestant ; mais, d'après ce qu'on croit plus généralement, libre-penseur ou rationaliste. Il a voulu être inhumé auprès de sa seconde épouse, la princesse Louise d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe, dans le caveau de l'église de Læken, et, pour cela, il a fallu élever un temple protestant temporaire à côté de l'église, et faire entrer le cercueil du roi par une brèche extérieure faite au mur du caveau.

Léopold II est catholique, et comme la politique belge, dans ce moment, a pris pour drapeaux opposés le catholicisme et le libéralisme, on pense que l'influence constitutionnelle que le nouveau souverain peut exercer suffira pour faire pencher la balance en faveur du parti catholique, les deux camps ayant aujourd'hui, dans les chambres, des forces à peu près égales.

La seule autre nouvelle importante que les dernières nouvelles de l'année nous aient apportées d'Europe, c'est la réconciliation de l'empereur des Français avec son cousin, le prince Napoléon. Ce dernier, rappelé à la cour, devra prendre bientôt la présidence de la commission qui doit diriger la grande exposition internationale de 1867. Au moment où la question romaine devient, chaque jour, plus délicate, à mesure que se retrécit le délai fixé par la convention du 15 septembre, on se demande quelle sera la portée de cette réconciliation inattendue, si l'Empereur s'est rapproché

des idées anti-catholiques de son cousin, ou si c'est le cousin qui a consenti à imposer silence à ses aspirations révolutionnaires et garibaldiennes.

Dans notre pays, la fin de l'année a été signalée par une crise ministérielle de peu de durée dans ce qu'elle a eu d'officiel, mais dont les conséquences pourraient bien se faire sentir plus tard, dans une prochaine session du Parlement. L'hon. M. Brown a jugé à propos de se retirer du cabinet sans qu'aucune explication autorisée ait encore été donnée sur cet événement. Mais, comme d'ordinaire, le secret d'état, sans se montrer ouvertement, a si bien fait pour percer, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, qu'aujourd'hui il paraît être généralement compris que nos relations commerciales avec les États-Unis ont été, au moins, la cause immédiate de la différence d'opinion qui s'est manifestée entre le président du conseil et ses collègues. On paraît même ne plus mettre en doute le rôle qu'aurait joué M. Brown dans cette affaire, rôle qui, contrairement à tout ce que l'on pouvait soupçonner à raison de ses antécédents et de ses prédilections avouées, aurait été celui d'une politique moins conciliante et plus indépendante encore que celle que notre ministère vient d'adopter à l'égard de nos voisins. M. Fergusson-Blair, qui a déjà été ministre dans le gouvernement Sanfield MacDonald-Dorion, a remplacé M. Brown quelques jours après la retraite de ce dernier.

Dans l'ordre religieux, deux faits importants pour le diocèse de Montréal doivent ici trouver leur place. Le premier est le retour de Mgr. Bourget, absent depuis plus d'un an; l'autre, c'est la célébration, à Montréal, du jubilé extraordinaire accordé par le Souverain Pontife.

Le pieux évêque a pu, en rentrant dans sa ville épiscopale, constater un mouvement religieux qui a été peut-être le plus intense qui s'y soit manifesté depuis les prédications de Mgr. Forbin-Janson, en 1840. Le jubilé a été prêché, à la cathédrale, par M. Lafèche, Grand-Vicaire, des Trois-Rivières; à Notre-Dame, par M. Perrault; à St. Jacques, par M. Aubry, professeur de théologie au Séminaire de Ste. Thérèse; à St. Patrice, par des Pères Rédemptoristes venus des États-Unis; à St. Pierre, par les Pères Oblats, et, au Gesù, par le Père Bertrand. Toutes ces prédications ont eu lieu le soir et presque simultanément, et toutes ces églises, dont quelques-unes peuvent contenir plusieurs milliers de personnes, étaient pleines.

Le Gesù, nouvellement érigé et inauguré, est une magnifique basilique bâtie en arrière du Collège des Jésuites, sur la rue de Bleury, et dont les tours, lorsqu'elles seront complètes, à raison du choix du site, s'élèveront aussi haut, si ce n'est plus haut même, que celles de Notre-Dame. La longueur de l'édifice est de 194 pieds, sa plus grande largeur de 120; la plus grande hauteur est de 75 pieds à l'intérieur. Cette église a la forme d'une croix, l'architecture est grecque, avec quelque mélange cependant; les colonnes sont composites, et la voûte est peinte en grisaille et offrira assure-t-on, lorsqu'elle sera terminée, une série de tableaux du plus bel effet.

La clôture du *Jubilé*, qui a coïncidé avec les *Fêtes de Noël*, leur a donné une splendeur plus qu'ordinaire. La messe de minuit a été célébrée dans toutes les églises de la ville; et une foule immense, mais paisible quoique gaie, parcourait les rues comme en plein jour. Il fait bon voir revivre ces anciens usages si pleins de poésie, de sympathie et de bonheur!

Quelle gaieté cette belle fête de Noël jette dans les familles! Quels souvenirs aimables et touchants ne laisse-t-elle pas après elle! Si nous avons des cantiques un peu moins vifs et saugrenus que ceux de nos aïeux, ils n'en font pas moins une durable impression dans l'esprit des enfants. Il existe encore, dans les campagnes du Canada comme dans celles de la France, de bons vieux refrains de Noël entièrement ignorés de la liturgie, et que les amis de la littérature populaire feraient bien de recueillir avant qu'ils ne disparaissent tout-à-fait.

Voici quelques rimes charmantes et bien décousues, si toutefois même ce sont des rimes; nous les empruntons aux *Chansons Populaires de la France* de M. Champfleury :

« Adieu Noël,  
Il est passé,  
Noël s'en va,  
Il reviendra.

Le petit Colin,  
Qui porte le vin,  
La petite Colinette,  
Qui porte la galette.

Sa femme à cheval,  
Ses petits enfants,  
Qui s'en vont  
En pleurant.

Adieu les Rois  
Jusqu'à douze mois,  
Douze mois passés  
Rois revenez.

« Une petite fille, dit M. Champfleury, n'oubliera jamais la *petite Colinette, qui porte la galette*. Elle a entendu ces couplets à quatre ans; ils se sont fixés dans son cerveau avec l'étiquette de Noël au-dessus. Voilà une fête gravée dans son esprit jusqu'à sa mort.»

Les gaietés de Noël et de la nouvelle année n'ont point arrêté, dans sa

course cruelle, la terrible moissonneuse, qui avait cependant fait une si formidable récolte dans le cours de 1865. La fin de cette année et les premiers jours de 1866 ont encore ajouté plusieurs noms vénérables et regrettés au nécrologe canadien. Ce sont ceux de M. Coffin, protonotaire de Montréal depuis de longues années, homme d'une probité scrupuleuse, d'une charité et d'une piété qui rappelaient les premiers jours de la colonie; de M. Verreau, un des plus anciens et des plus habiles notaires du district de Québec, et père de M. le Principal de l'École Normale Jacques-Cartier; de M. Louis Perrault, le doyen de nos imprimeurs et qui joua un rôle important dans les luttes de 1837 et de 1838; enfin, du Père Tellier, visiteur général des Jésuites d'Amérique.

Le Père Rémi Tellier était né à Laon, en 1796. Il fit partie de la première mission de Jésuites qui soit venue au Canada depuis le rétablissement de l'ordre. Il fut successivement employé à Laprairie, au noviciat du Sault-aux-Récollets, à Kingston, à Toronto et à Fordham, où il a rempli des fonctions de la plus haute importance. Le sermon qu'il prononça, le jour de la fête de St. Jean-Baptiste, à Toronto, en 1851, fut traduit en anglais et considéré alors comme un document de la plus grande portée. Publié en brochure dans les deux langues, il eut dans les deux parties de la province le plus grand retentissement.

Ce fut le Père Tellier qui, en sa qualité de Supérieur-Général pour l'Amérique, autorisa la construction de la belle église du Gesù, dont nous venons de parler, et, par une touchante coïncidence, son service funèbre a été le premier que l'on ait célébré dans ce nouveau temple. Grave, modeste et bienveillant autant que savant et éloquent, ce bon père laissera une longue mémoire en Canada, où il a pour bien dire renoué la chaîne si longtemps interrompue des traditions de son ordre.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont inauguré l'édifice qu'elles ont élevé dans la rue St. Denis, et où elles vont transporter prochainement les classes de l'*Académie St. Denis*. Cet édifice a l'apparence d'une rangée de maisons destinées à des résidences, comme la plupart de celles que l'on voit dans cette rue; car on se propose, dans le cas où l'on pourrait se procurer, plus tard, un terrain plus vaste, de louer ou de vendre ces nouvelles constructions. Le rez-de-chaussée est occupé par une grande salle destinée aux séances publiques, et qui servira aussi de chapelle. Les autres étages sont destinés aux classes et au logement des institutrices.

La cérémonie a eu lieu le 27 décembre dernier, et a consisté en une soirée littéraire et musicale que présidait Mgr l'Évêque de Montréal, récemment revenu d'Europe. Deux drames en langue française et une pastorale en langue anglaise, qui s'est terminée par des *tableaux vivants*, représentant l'étable de Bethléem, l'adoration des bergers et celle des Mages, ont été suivis d'une jolie allégorie où figuraient l'ancienne et la nouvelle année. On a aussi chanté la *Pastorale* de Lambillotte, qui a produit un très-bel effet, moindre cependant que celui des cantiques de Noël chantés en chœur par les plus jeunes d'entre les élèves. Les principaux personnages dans le premier drame français, le *Martyr de Sainte Fortunata*, ont été représentés par Mlles Caroline Gravel, Honorine Chauveau et Eugénie Globensky, de la *division des petites*. Le second drame était intitulé: *Un épisode du sixième siècle*; Mlles Marie Louise Globensky, Elma Delille, Henriette Chauveau et Marie Louise Gravel, de la *division des grandes*, rendirent très-avantageusement cette pièce tirée de l'histoire de France et d'une haute moralité chrétienne. Des discours adressés à Monseigneur, le félicitant sur son retour, et le remerciant de sa présence, furent prononcés par Mlles Giroux, Honorine Chauveau et Marie Louise Globensky. Mlles Pope, Kimpton, McDonald, et plusieurs autres, figuraient dans la pastorale. Il y avait un nombreux auditoire où l'on remarquait l'hon. L. J. Papineau, M. le Surintendant de l'Éducation, M. Cherrier, Président du Conseil de l'Instruction Publique; M. l'abbé Verreau, Principal de l'école normale Jacques-Cartier, et un grand nombre de membres du clergé. Monseigneur termina les exercices par une touchante allocution et donna aux élèves sa bénédiction pour la fin de l'année. La séance fut suivie d'un petit bazar au profit des pauvres.

— Les examens de Noël ont eu lieu dans les différentes écoles placées sous le contrôle du Bureau protestant des commissaires d'école de Montréal. A l'école anglaise et canadienne et à l'école du Griffintown, les examens furent présidés par M. Lunn, président du Bureau, et des livres furent distribués en récompense. Les élèves qui fréquentent ces deux écoles sont très-nombreux et paraissent avoir fait des progrès considérables durant le cours de l'année. L'école anglaise et canadienne est actuellement dirigée par M. Allan, qui a dirigé précédemment l'école modèle du faubourg Québec, et l'école du Griffintown est confiée à M. Williamson. A l'école modèle du faubourg Québec, dans la rue Panet, les examens furent présidés par l'hon. Surintendant de l'Éducation. Le Rév. Dr. Taylor, l'hon. James Ferrier, M. Lunn, et le professeur Hicks, étaient au nombre des assistants. Après avoir distribué des prix aux

élèves, le Surintendant prit la parole, et MM. Ferrier et Lunn parlèrent après lui. L'école est placée sous la direction de M. et Mlle Maxwell, et de quelques professeurs adjoints. Les élèves ont fait preuve d'une connaissance assez étendue des différentes branches qui leur sont enseignées.

— Nous avons eu le plaisir de visiter l'institution des sourds-muets du Côteau St. Louis, samedi dernier, au moment où les élèves, au nombre de 35, recevaient une leçon d'écriture du professeur Long. Nous devons dire d'abord que M. Maguan, l'un des précepteurs, a étudié sous ce professeur, dans le but de se rendre plus capable d'instruire ses élèves dans l'art de l'écriture et de les mettre en état de gagner leur vie, soit comme commis, soit comme teneur de livres. Le principal de l'institution, M. Bélanger, et trois autres prêtres étaient présents. Les élèves, dont l'âge varie de 8 à 20 ans, furent soumis à un grand nombre d'exercices sur la planche noire (tableau). Les explications du professeur Long étaient données par leurs directeurs. Les élèves paraissent prendre beaucoup de goût à leur leçon, et ils imitaient avec une grande habileté les courbes et les lignes que le professeur proposait à leur étude. A la fin de la leçon, ils remercièrent le professeur Long de sa visite. Le professeur promet de renouveler cette visite après les jours de fête. Cette institution d'un ordre vraiment supérieur est placée sous les auspices de l'Évêque de Montréal et du Séminaire de St. Sulpice, protégée par le gouvernement provincial et dirigée par les Clercs réguliers de St. Viateur. On y enseigne l'anglais et le français. Le cours d'étude y est de six ans, et comprend la grammaire, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la tenue des livres, le dessin et le catéchisme, ainsi que quelques notions sur l'agriculture et sur l'économie domestique. Les prix de la pension et de l'enseignement sont très-réduits, et les infortunés que le malheur a réduits à chercher leur éducation dans cette institution paraissent contents et même heureux. Ils portent une grande affection à leurs directeurs; ils étaient rayonnants de joie lorsque ces messieurs souriaient de satisfaction à l'appréciation que le professeur Long faisait de leurs efforts.

Les élèves sont tenus d'être vêtus proprement, mais non de porter un costume uniforme.— *Transcript.*

— On lit dans le *Messenger du Midi* de Montpellier :

« La session du baccalauréat vient d'être marquée à Montpellier par un événement universitaire sans précédent dans notre académie et qui a excité le plus sympathique intérêt. Une jeune personne, appartenant à une honorable famille de notre ville, Mlle Antonia Cellarier, âgée de vingt ans, a été reçue, lundi dernier, bachelière es-lettres, après avoir brillamment subi les diverses épreuves de l'examen écrit et oral. Sur vingt candidats, Mlle Cellarier a obtenu le premier rang pour la version et le quatrième pour le discours latin. Sur dix admissions, elle a été classée en première ligne avec la mention *assez bien*, pour l'obtention de laquelle la jeune candidate a dépassé le nombre des points exigés. Fille d'un officier de marine mort aux colonies, Mlle Cellarier couronne par un éclatant succès ses études qu'elle avait faites sous la direction de son oncle, M. Cellarier, avocat à Montpellier, et voit s'ouvrir devant elle des carrières presque exclusivement accessibles jusqu'ici au sexe qui n'a brillé qu'au second rang dans la lutte universitaire du 20 novembre. La réception de Mlle Cellarier porte à quatre les diplômes de bachelier conférés depuis peu d'années à des aspirants du sexe féminin. Les trois autres admissions ont eu lieu à Lyon, à Bordeaux et à Alger. »

— L'inauguration du nouveau High School récemment construit en cette ville par souscription publique, a eu lieu mercredi dernier. Ce nouvel édifice est admiré à bon droit par tous ceux qui le voient. Rien n'a été épargné pour donner tout le confort possible aux élèves qui fréquenteront cette maison. L'aménagement intérieur ne laisse rien à désirer sous tous les rapports et témoigne de l'expérience de ceux qui ont dirigé la construction de cet édifice.

C'est à deux heures de l'après-midi que les directeurs, souscripteurs et les parents des élèves se sont réunis dans une salle de l'ancienne école d'où ils se sont rendus à la chapelle, accompagnés des élèves de l'institution, qui, au moment de laisser les vieux murs de l'ancien High School, ont fait entendre trois acclamations chaleureuses en signe d'adieu.

On y remarquait un grand nombre des principaux membres du clergé protestant et de citoyens; entre autres, l'évêque de Québec, le Recteur de l'école de grammaire de Lennoxville, les Révds. MM. Mountain, Clarke, Fothergill, Sewell, Rose, Hamilton, et MM. J. Thomson, R. Hamilton, H. S. Scott, etc. Le Rev. Dr. Cook, le président des directeurs, a présidé à cette cérémonie. Il a fait l'histoire du High School depuis son origine, a parlé des difficultés qui s'étaient dressées sur la voie de ceux qui avaient inauguré cette œuvre et les succès qu'ils avaient obtenus. Ses paroles d'exhortation aux parents des élèves et aux directeurs et professeurs ont fait une vive impression sur l'auditoire.

Après un discours prononcé par le Rév. M. Hatch, le recteur de l'école, on a procédé à la distribution des prix aux élèves méritants, et c'est ce qui a terminé la fête d'inauguration.

Cet édifice a été construit par M. Archer d'après le plan fait par M. Stavelly.— *J. de Québec.*

#### BULLETIN DES LETTRES.

— Le départ des officiers publics pour l'Outaouais a diminué le nombre des membres de la Société littéraire et historique de Québec, et nous

voyons avec plaisir que l'un des plus zélés d'entre ces derniers, M. LeMoine, a fait des efforts pour recruter parmi ses concitoyens d'origine française de nouveaux adeptes, qui ne feront que renouer la chaîne interrompue des traditions: car il fut un temps où l'élément français était très-bien représenté dans cette institution, la plus ancienne de toutes les institutions de ce genre en Canada. M. LeMoine a fait une lecture en français devant la Société, et le public a été admis. L'orateur a pris pour sujet de son discours l'histoire de la littérature, et il a su réunir dans un cadre étroit les principaux traits d'un vaste tableau, avec assez de netteté pour qu'il en résultât une instruction solide, et avec assez d'agrément pour qu'on prit plaisir à le suivre dans cette entreprise, quelque peu téméraire. A la suite de cette lecture et de sa reproduction dans les principaux journaux de la vieille capitale, un bon nombre de noms français ont été inscrits sur le registre de la société. Dans le cours de sa lecture, M. LeMoine ayant cité une petite pièce de Catulle, qui a été heureusement traduite par Lord Byron, invita les jeunes poètes de son auditoire à rivaliser avec le barde anglais. L'appel a été entendu, et les journaux de Québec ont déjà publié un bon nombre d'essais, dont quelques-uns sont assez heureux.

Cette épigramme de Catulle a une grande portée philosophique, en ce qu'elle indique l'état de l'esprit païen à l'endroit du grand dogme de l'immortalité de l'âme. Malgré son côté plaisant, elle laisse une triste pensée dans l'esprit, celle de l'insouciance païenne en face de l'autre vie. Songez à St. Jérôme et aux solitaires de la Thébaïde, songez aux grandes pensées de Dante, à St. Bruno et aux trappistes, et vous verrez de suite l'abîme qui sépare le christianisme du paganisme. Quelle petite manière de parler du grand problème qui est toute l'existence chrétienne! La mort pour nous est l'aurore d'une vie nouvelle, c'était pour les païens la nuit quand ce n'était point le néant.

Nous donnons d'abord le texte latin, puis deux des traductions publiées à Québec, et enfin la version anglaise de Lord Byron. La première traduction est due à notre collaborateur M. Blain de Saint Aubin, la seconde à un correspondant qui signe C. D.

Animula! vagula, blandula,  
Hospes comesque corporis,  
Que nunc abibis in loca,  
Pallidula, rigida, nudula,  
Nec, ut soles, dabis jocos?

Toi, de mon pauvre corps hôteesse vagabonde,  
Toi, sa douce compagne, aux bons, aux mauvais jours,  
Mon âme, ta t'envoies vers un autre monde!  
Que vas-tu devenir en ces lointains séjours?  
Seras-tu, — pâle, délaissée,  
Sans espoir et sans avenir,  
Captive, pour toujours, d'une sombre pensée?  
Ou de notre bon temps auras-tu souvenir?

Ma petite âme vagabonde,  
Compagne, hôteesse de mon corps,  
Qui vas partir pour l'autre monde,  
Comment seras-tu chez les morts?  
Avec ta gaieté constante?  
Ou pâle et nue et grelottante?

Ah! gentle, fleeting wav'ring sprite  
Friend and associate of this clay!  
To what unknown region borne,  
Wilt thou now wing thy distant flight?  
No more with wanted humour gay,  
But pallid, cheerless and forlorn?

#### BULLETIN DES STATISTIQUES.

— D'après la *Civiltà Catholica*, dans sa 366e livraison, la statistique religieuse du globe serait comme suit:—

L'Europe a une population catholique de.....	147,194,000	
L'Asie et l'Océanie.....	9,666,000	
L'Afrique.....	4,071,000	
L'Amérique.....	46,970,000	
Total des catholiques.....	207,901,000	
Habitants de la terre classés par religion:		
Christianisme.—Eglise cathol. (chiffres ronds), 208,000,000	} 344,000,000	
Eglises Orientales schismatiques ou hérétiques.....		70,000,000
Protestantisme.....		66,000,000
Judaïsme.....	4,000,000	
Mohométisme.....	100,000,000	
Brahmisme.....	60,000,000	
Bouddhisme.....	180,000,000	
Cultes de Confucius, de Sinto des Esprits, etc.....	152,000,000	
Total.....	810,000,000	